

DELL CERTIFIED PARTNER

OFIS
IT. Services People. You trust.

Imprimante Dell V313
Multifonction Couleur
Impression-Photocopie-Scan

Ordinateur

- Dell Optiplex GX270
- Pentium 4
- 1.2 Ghz
- Ram : 1Go
- Windows XP
- Disque Dur 80Go
- Ecran Plat 17"

+ Fcfa = 185.500

OpenOffice.org
+ Antivirus offerts

Tél. : 01-600-0000

LA SEMAINE AFRICAINNE

www.lasemaineafricaine.com



N° 3254 du Jeudi 3 Janvier 2013 - 61^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
 CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Diocèse d'Owando

Mgr Victor Abagna Mossa a inauguré l'église Saint-Georges d'Okoyo



L'église Saint Georges d'Okoyo, le nouveau bijou de la communauté chrétienne. (P.11)

Tribune libre

M.c.d.d.i: après la convention nationale, cap sur le congrès, avec Guy-Brice Parfait Kolélas

(P.6)

Jeu-concours MTN Congo

Pierre Bazolo gagne le véhicule 4x4 Hyundai

(P.2)

La Semaine Africaine présente ses meilleurs vœux de nouvel an 2013 à tous ses lecteurs et annonceurs.

Vœux de nouvel an 2013 du président de la République

La solidarité, le social, le dialogue, les élections transparentes et honnêtes...

(P.3)

Deuxième session ordinaire du comité central du P.c.t



Pierre Ngolo. (P.3)

Des sanctions seront prises contre ceux qui ont violé les dispositions disciplinaires du parti

6^{ème} symposium de la carcinologie et premières journées médicales et pédagogiques à Dolisie

Devenu problème de santé publique, le cancer requiert la mobilisation de tous

(P.16)



Denis Christel Sassou Nguesso, promoteur du symposium.

Après les élections législatives à Louinguï (Pool)

Abel Massengo envisage de poursuivre le député Badiabio pour diffamation

(P.7)

Jeu-concours MTN Congo

Pierre Bazolo gagne le véhicule 4x4 Hyundai

A l'occasion de la célébration des fêtes de fin de l'année 2012, la société de téléphonie mobile MTN Congo SA, organise un jeu dénommé : «Promo Diamant QUADRA HYUNDAI», permettant à ses nombreux abonnés de gagner des lots hebdomadaires dont 4 supers lots dans la période allant du 15 décembre 2012 au 31 janvier 2013. Le super lot étant composé d'un véhicule 4x4 Hyundai, flambant neuf, Pierre Bazolo, résidant à MALELE (département du Kouilou) à 58 km de Pointe-Noire sur la route nationale n°1 en est le premier gagnant.

Qui est Pierre BAZOLO ?

De Nationalité Congolaise, Pierre Bazolo est né le 20 octobre 1957, à Kimbeti dans le district de Boko (Département du

il vient de gagner l'une des quatre voitures du jeu «Promo Diamant Quadra Hyundai». Nous l'avons interrogé sur ses perspectives. «Je suis satisfait jusqu'aux os. Je n'avais pas cru lorsque j'ai reçu le coup



Pierre Bazolo à la cérémonie de remise officielle de son véhicule.

nombreux spectateurs venus vivre de leurs yeux, l'évènement., la Société MTN a totalement changé la vie de Mr BAZOLO, aujourd'hui détenteur de ce beau véhicule de marque HYUNDAI IX35. En ce même lieu, a eu lieu le second tirage concernant la deuxième voiture dont le détenteur n'est autre que Mr DARLICHANFANI, demeurant à la rue MASSOUKOU, dans l'arrondissement 4,

nant que ce moyen, je vais bien m'organiser afin de pouvoir changer le rythme de ma vie. Cela ne veut pas dire



Pierre Bazolo livrant ses impressions.

Pool). De son état civil, Pierre Bazolo est marié coutumièrement à madame Thérèse KIAMANGA, il est père de neuf enfants (six filles et trois garçons), l'aîné est un officier des forces armées Congolaises. Arrivé à Malélé à cause de la guerre qui avait secoué Brazzaville en 1997, Pierre Bazolo s'est donné à l'agriculture, la pêche et la chasse comme moyen de survie.

Abonné à la société de la téléphonie mobile MTN depuis son implantation au CONGO. Aujourd'hui,



Le lauréat dans sa voiture avec son épouse.

de fil des responsables de MTN m'annonçant cette victoire. Mainte-

que je vais tourner le dos aux activités du village non». Son épouse



L'heureux gagnant recevant les clés de sa voiture.

très émue nous a juste dit que: «Aujourd'hui, les gens sont convaincu

La remise du véhicule a eue lieu le 1^{er} Janvier à Pointe-Noire devant de

Moungali, dont le numéro demeure le 06 694 54 44.

EXTRAIT DES CONDITOOONS DE PARTICIPATION A LA PROMO DIAMANT QUADRA HYUNDAI

Achetez un Pack phone ZTE S-505 à 4 995 FCFA disponibles dans les Points de vente MTN, ou un Pack SIM à 300 F si vous n'êtes pas encore abonné au réseau MTN, puis consommez du crédit (en appelant ou en naviguant sur internet) à partir de 100F entre les lundis minuit et le dimanches 23h59.

Consommez au moins 2013 F pour participer au tirage pour gagner l'un des 4 véhicules Hyundai de la promo.

LISTE DES GAINS :

- 1^{er} lot : Bon d'achat d'une valeur de 500.000F ;
- 2^{ème} lot : Bon d'achat d'une valeur de: 400.000F
- 3^{ème} lot : Bon d'achat d'une valeur de 300.000F
- 4^{ème} lot: Bon d'achat d'une valeur de 200.000F,
- 5^{ème} lot : Bon d'achat d'une valeur de 100.000F
- 6^{ème} lot : un véhicule Hyndai xi 35

Vœux de nouvel an 2013 du président de la République

La solidarité, le social, le dialogue, les élections transparentes et honnêtes...

Comme à l'accoutumée, le président de la République, Denis Sassou Nguesso, a présenté ses vœux de nouvel an à ses compatriotes, dans un discours télé et radiodiffusé, lundi 31 décembre 2012, à 20h. Pour 2013, déclaré comme «l'année de l'enseignement de base et de la formation professionnelle», le président de la République a mis au cœur de ses préoccupations, la solidarité envers les populations sinistrées par les différentes catastrophes qui ont endeuillé le pays au cours de l'année qui vient de s'achever, le social avec la revalorisation à 15% du salaire minimum dans le secteur public, le dialogue à tous les niveaux et les élections transparentes et honnêtes, la poursuite et l'approfondissement de l'œuvre de développement national. Voici, ci-après, l'intégralité du discours du chef de l'Etat.



«Mes Chers Compatriotes, Au moment où nous tournons la page de l'année 2012, mes pensées les plus émuës et de profonde compassion sont pour nos concitoyens, victimes des drames qui, au cours de cette année, ont endeuillé de nombreuses familles. 2012 aura été, somme toute, une année pénible. Que d'épreuves! Elles ont pour noms: - les dévastatrices explosions des casernes de Mpila; - les inondations meurtrières de Pointe-Noire et de Brazzaville; - les grandes tempêtes qui ont ravagé plusieurs agglomérations du pays; - le crash de l'aéronef de la compagnie Aéro-Service. En 2012, la nature ne nous a pas ménagés, le sort ne nous a pas épargnés. Plusieurs de nos compatriotes, rescapés de ces sinistres, sont dans la détresse et la désolation. Je les exhorte à ne s'abandonner ni au désespoir, ni à la résignation, moins encore à la fatalité. Le gouvernement, je le réaffirme, continuera d'assumer toutes

ses responsabilités, d'honorer tous ses engagements et d'assurer tous ses devoirs. La nation devra demeurer solidaire, généreuse et digne d'estime dans toutes les épreuves, comme elle a su l'être tout au long de l'année qui s'achève ce soir. Au-delà de ces contrariétés, 2012 nous lègue, par bonheur, quelques précieux acquis, dont trois méritent d'être mentionnés: - premièrement: le déroulement dans la paix et la transparence des dernières élections législatives qui ont permis à notre pays de franchir un pas supplémentaire sur la voie de la construction démocratique; - deuxièmement: la bonne orientation prise par notre économie soutenue par la mise en place progressive des infrastructures de base, ainsi qu'une dynamique prometteuse de sa diversification; - troisièmement: le desserrement de l'état social, non seulement par la régularité du paiement des bourses, pensions et salaires, ainsi que la reprise du

règlement des droits et arriérés des travailleurs des ex-entreprises d'Etat, mais aussi et surtout, par des offres d'emploi plus importantes du secteur privé. Sur la lancée de ces deux derniers acquis, instruction a été donnée aux Ministères des finances et de la fonction publique de revaloriser de 15% le salaire minimum des agents de l'Etat. De la sorte, à compter de janvier 2013, le plus faible gain mensuel d'un agent de l'Etat sera de 90.000 francs Cfa. Au cours de l'année 2012, nous avons, grâce à la stabilité de l'édifice national, conforté notre confiance en l'avenir. En 2013, l'œuvre du développement national va se poursuivre et s'approfondir. Pour le gouvernement, il n'y a aucun doute que l'Homme est et demeure le noyau central de cette œuvre. C'est pour cela que 2013 sera l'année de l'en-

seignement de base et de la formation professionnelle. Il ne saurait y avoir de bel avenir pour un pays sans une population bien éduquée, bien formée. Dans le même élan, la lutte contre le chômage commande qu'en 2013, la croissance économique soit plutôt riche en emplois. L'effort d'industrialisation du pays, l'une de nos priorités, s'inscrit bien dans cette perspective. Il doit en être ainsi, également, des grands travaux, afin de mettre encore plus au travail de nombreux bras valides en quête d'emplois. Mes Chers compatriotes, La consolidation des piliers de notre maison commune, le Congo, requiert, de la part de tous, la volonté et l'effort sans cesse renouvelés de vivre ensemble. Elle requiert de tous la culture de l'ordre et de la discipline. L'ordre et la discipline

dans toutes les administrations. L'ordre et la discipline au sein de la force publique dont c'est l'essence. La paix, la stabilité, l'unité nationale, la cohésion sociale, les élections libres et sincères, ainsi que le dialogue font partie des fondements fédérateurs de notre nation. J'aimerais, ce soir, m'arrêter sur les élections et le dialogue. Ainsi que je l'ai souligné plus haut, notre expérience démocratique s'approfondit, au fil des consultations électorales. En 2013, un autre test nous attend, celui des élections locales dont la spécificité réside dans le fait qu'elles sont l'expression de l'exercice du pouvoir au plus près des populations. J'invite tous ceux qui s'engageront dans le prochain scrutin à tout mettre en œuvre en vue de consolider, une fois encore, notre jeune démocratie, en se montrant à nouveau dignes de ce rendez-vous avec le peuple souverain. S'agissant du dialogue, en vérité, le Congo est le pays du dialogue permanent, ainsi que l'attestent des expériences fructueuses: - au sein des institutions républicaines, comme les assemblées parlementaires; - dans le monde du travail entre le gouvernement et les partenaires sociaux; - à l'occasion des forums regroupant les acteurs politiques et les membres de la société

civile sur les grandes questions d'intérêt national. A chaque occasion, les vertus du dialogue citoyen nous ont toujours permis de faire avancer la cause de l'intérêt général. Nous croyons au dialogue, le peuple congolais croit au dialogue, au vrai dialogue qui n'est pas le fruit d'absurdes invectives qui appellent les orages, au lieu de les dissiper. Nous croyons au vrai dialogue, le peuple congolais croit au vrai dialogue, au dialogue citoyen qui est synonyme de palabre saine et constructive. Ce vrai dialogue, nous l'encourageons toujours. Notre peuple ne croit pas aux grands-messes politiciennes qui tournent en foire d'empoigne où sont démolis, sans recul, dans la passion et même dans l'irresponsabilité, les acquis obtenus patiemment au prix de la sueur et, parfois, du sang. Mes Chers compatriotes, Le pari de la modernisation, de l'industrialisation et du développement de notre pays est plus que jamais à notre portée. Nous sommes sur le bon chemin. Celui que nous avons choisi de suivre: le chemin d'avenir, le chemin qui nous conduira à l'émergence. Ensemble, nous devons nous y investir par le travail, dans la paix, la solidarité, la stabilité, la libre compétition politique et le dialogue constructif permanent. Voilà les vertus qui nous permettront de gagner toujours. Au seuil de l'année 2013, je vous exhorte, avec force, avec foi et confiance, à travailler pour la grandeur de la République et le bonheur de la Nation».

Deuxième session ordinaire du comité central du P.c.t

Des sanctions seront prises contre ceux qui ont violé les dispositions disciplinaires du parti

Les membres du comité central du P.c.t, issus du 6^{ème} congrès extraordinaire, étaient en session ordinaire, du 27 au 30 décembre 2012, dans la salle des congrès du palais des congrès, à Brazzaville, sous la direction de Pierre Ngolo, secrétaire général du P.c.t, entourés des membres du secrétariat permanent et du président de la commission nationale de contrôle et d'évaluation. La session extraordinaire est prévue courant premier trimestre 2013. Au cours de celle-ci, des sanctions pourront être prononcées contre tous ceux qui ont violé les dispositions disciplinaires du parti, particulièrement lors des élections législatives.

qui ont violé les dispositions disciplinaires du parti à l'occasion de ces élections et qui se retrouvent dans les organes dirigeants du parti sont ipso facto exclus de ces organes. Dans cette lancée, le comité central, après avoir constaté «l'attitude malveillante» du parti C.a.d.d, dont le président est membre du bureau politique du P.c.t, a décidé de mettre fin à la présence de ce parti politique

Rappelons que dans son mot d'ouverture des travaux, le secrétaire général du P.c.t, Pierre Ngolo, a fait la rétrospective des conclusions du 6^{ème} congrès extraordinaire du P.c.t; dont les objectifs étaient, entre autres: l'ouverture aux autres formations politiques, la revitalisation du parti, pour qu'il devienne l'épicentre de la vie politique nationale et une machine politique capable d'accom-

Sur 451 membres attendus, 383 ont pris part aux travaux de la deuxième session ordinaire du comité central du P.c.t qui avait, entre autres points à son ordre du jour, l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations du 6^{ème} congrès extraordinaire du parti, l'examen du rapport d'activités (décembre 2011-décembre 2012) du bureau politique, et l'examen des cas de discipline au sein du parti. Ainsi, cette deuxième session du comité central était déterminante quant aux décisions à prendre. En effet, les membres du comité central ont dénoncé, clairement, l'indiscipline manifestée par certains «camarades» qui se sont permis de braver les décisions du parti, en se présentant comme candidats indépendants aux élections législatives de 2012, rivalisant ainsi avec les candidats du parti, avec comme conséquence de diviser les militants et de discréditer le parti. Ils ont également fustigé le comportement des cadres du parti qui ont soutenu, délibérément, des candidats autres que ceux du parti. Tenant compte



André Massamba (secrétaire général adjoint), Pierre Ngolo et Michel Ngakala.

de cela, le comité central a, donc, recommandé que des sanctions soient affligées à ceux des cadres qui se sont comportés ainsi. La commission nationale de contrôle et d'évaluation a été instruite pour diligenter des procédures disciplinaires contre ceux-là. Ces sanctions seront prononcées pendant la session extraordinaire du comité central, qui va se tenir courant premier trimestre 2013. En attendant, le comité central a décidé ce qui suit: - premièrement: les camarades qui se sont présentés en indépendants et qui ont été élus à l'assemblée nationale ne font pas partie du groupe parlementaire P.c.t; - deuxièmement: les camarades

dans les locaux du siège du P.c.t, à Mpila. Examinant le rapport d'activités (décembre 2011-décembre 2012) du bureau politique, le plénum du comité central a constaté, avec satisfaction, que l'intense activité menée pendant cette période s'inscrit, effectivement, dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du 6^{ème} congrès extraordinaire du P.c.t. A l'occasion de l'examen de ce rapport, le comité central s'est félicité de la participation «très honorable» du P.c.t aux élections législatives de 2012. Il a pour cela exprimé ses encouragements au bureau politique et l'a appelé à maintenir le cap, pour les échéances à venir.

pagner le président de la République, dans son immense chantier de reconstruction, de transformation, de modernisation et de l'industrialisation du Congo. Sensible à la douleur des Congolais ébranlés par le drame du 4 mars 2012 et les catastrophes aériennes et naturelles qui ont endeuillé le pays, le secrétaire général du P.c.t a renouvelé la solidarité de son parti aux familles éprouvées. Faisant le bilan de la vie du parti, Pierre Ngolo s'est félicité de sa nouvelle configuration. Rendez-vous pour la session extraordinaire, avant fin mars 2013.

Pascal-Azad DOKO

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.668.24.72 / 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Rév. Père Miguel Angel Olaverri
Administrateur apostolique de Pointe-Noire

Directeur de Publication:
Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction

Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72
Saisie&Montage (PAO):

Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél. 06.889.98.99 / 05.500.77.76
Pointe-Noire:
Tel: 05.557.78.71 / 06.655.8003

Représentant en Europe:
Cyr Marc KOUTEKISSA
E-mail: koutek@hotmail.com

IN MEMORIAM

16 Décembre 2007 - 16 Décembre 2012

Il y a cinq ans, le Seigneur rappelait à Lui, sa fille,
Mme KWAMA,
née LOUBASSOU
Sandrine,

décédée à Brazzaville, le 16 décembre 2007.

A l'occasion du cinquième anniversaire de sa mort, le dimanche 16 décembre 2012, il a été demandé à ceux et celles qui l'ont connue et aimée, d'avoir une pensée pieuse pour elle. Une messe d'action de grâces a été dite en sa mémoire, à la demande de M. Roger Kwama, son époux.

Regrets éternels et repos à son âme, dans le Seigneur.



D # 8 3 # # ID / # d f k h w h } # w r x m r x u v
g h x { # 1 { h p s o d l u h v # g x # r x u q d o /
s r x u # n q # r i i u l u # k q 1

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES

Calendrier fiscal Janvier 2013

Le 5:

- Reversement de la taxe sur les contrats d'assurance (Art.336 du CGI, tome 2, livre 1)
- Déclaration par l'entrepreneur principal, adjudicataire du marché principal de la liste des sous-traitants bénéficiaires des contrats d'exécution des travaux et enregistrement desdits contrats (art 185quinquies LF 2013)

Le 15:

- Déclaration et versement de la TVA et CA/TVA (Art 31 de la loi n°12- 97)
- Déclaration et versement de la taxe sur les boissons alcoolisées et le tabac (LF 2013)
- Taxe sur les jeux de hasard et d'argent
- CA/ Taxe sur les jeux de hasard et d'argent
- Taxe sur les transferts de fonds (Loi n°33- 2003 du 30- 12- 2001)
- R.A.V. des hôteliers et RAS par la SNE (Art 6 de la loi n°16- 2001 du 31 – 12 – 2001)
- Déclaration des opérations des commissionnaires en douanes
- Taxe sur les billets d'avion en vols internationaux (Loi n°4- 2007 du 11 mai 2007 et décret 2008 - 330 du 19-08-2009)
- Déclaration et paiement de l'IRPP retenu à la source (Art 173 du CGI, tome 1)
- Déclaration et versement de l'acompte sur divers impôts pour l'importation des marchandises à but commercial (Art 5 ter loi n° 01/95).

Le 20:

- Déclaration et versement des retenues à la source (Art 96,183, 185 ter du CGI, tome 1)
- Déclaration et paiement de la TUS (Loi n°36-2011 du 23 -12 – 2011)
- Déclaration et paiement de l'IS forfaitaire (Art 126 ter CGI, tome 1)
- Déclaration et Paiement de l'IRVM des sociétés étrangères fonctionnant sous le régime de l'admission temporaire d'exercer (ATE) (Art 1 du CGI, tome 2, livre III)
- Déclaration et versement de l'ASDI par les grossistes, importateurs et autres, (LF 2013)
- Déclaration des opérateurs pétroliers au titre du 4^e trimestre de l'année précédente (liste exhaustive des sous-traitants) (Art 126 quinquies , CGI, tome 1)
- Taxe sur les externalités négatives de l'activité minière et pétrolière (Art. 171 P du CGI, tome 1, LF 2012)

Le 31:

- Date limite de dépôt de la DAS 1 de la DAS 2 et des fiches individuelles des employés. (Art 176, 179 et 180 du CGI, tome 1)
- Souscription de la déclaration fiscale par les forfaitaires soumis à l'IGF (Art 28 du CGI, tome 1)
- Versement 1^{er} tiers provisionnel de l'IRPP (Art 460 bis CGI, tome 1)
- Prélèvement de la taxe régionale aux salariés et à toute personne physique âgée de 18 ans révolus (Art. 327 b du CGI, tome 1)

Commune de Brazzaville

Faire de la forêt de la patte d'oie, poumon écologique, un centre d'attraction culturelle

Le plan d'aménagement de la réserve forestière de la patte d'oie, située en plein cœur de Brazzaville, a été présenté, mardi 18 décembre 2012, par Henri Djombo, ministre de l'économie forestière et du développement durable. Au cours d'une séance de travail qui a eu lieu dans la salle de conférence de son Ministère. Ce plan, présenté à des membres du gouvernement, au député-maire de la capitale et aux partenaires des O.n.gs, vise à faire de la forêt de la patte d'oie un centre d'attraction culturelle, de loisirs et un poumon vert essentiel, par sa valeur écologique.

Plusieurs personnalités concernées par le plan d'aménagement de la patte d'oie étaient présentes à la séance de travail organisée par Henri Djombo. On peut citer, notamment, Mme Adélaïde Yvonne Mougany, ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, Jean-Claude Gakosso, ministre de la culture et des arts, Bienvenu Okiemmy, ministre de la communication et des relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, et Léon Alfred Opimbat, ministre des sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, député-maire de la ville de Brazzaville, Mme Hilly Anne Fumey, présidente de la Fondation Appui international pour le développement durable, et Serge David Felmann, architecte concepteur du plan et gestionnaire du projet, ainsi que devant de nombreux cadres des différentes administrations publiques et des responsables des O.n.gs.

Leurs avis, amendements et propositions étaient nécessaires pour adopter le plan d'aménagement de la forêt de la patte d'oie qui inscrit la gestion de cette réserve forestière dans l'objectif global du développement durable. Le plan prévoit des aspects culturels, scientifiques, sportifs, d'animation pour la jeunesse et un village d'artisans. «*Nous voudrions que les citoyens qui habitent Brazzaville découvrent leur biodiversité exotique et qu'ils apprennent les sciences de la vie, à travers ce projet. C'est un projet multidisciplinaire et multisectoriel, qui se trouve dans la ville de Brazzaville et, par conséquent, il fait appel à l'intervention de plusieurs domaines et, surtout, le rôle que les citoyens sont appelés à jouer dans la mise en œuvre de ce projet, dans la conservation de ce patrimoine vert et dans ce que nous devons pouvoir, ensemble, mener comme action, qui soit porteuse d'espoir dans le cadre du développement durable de Brazzaville*», a expliqué le ministre Djombo. Rappelons que l'aménagement d'un jardin botanique et zoologique dans la forêt de la patte d'oie est un projet qui date de l'année 2000. Il a commencé à obtenir des appuis nécessaires, à partir de 2007. Maintenant, grâce au partenariat en-

tre l'Etat et la société civile, ce projet sera mis en œuvre, en s'assurant les concours financiers de l'Etat à hauteur d'un milliard de franc Cfa et des partenaires internationaux pour un peu plus du double de ce montant. D'une superficie de 240 hectares, à l'origine, la forêt périurbaine de la patte d'oie était déclarée aire protégée, depuis le 13 août 1938, par arrêté 3037 du gouverneur général de l'A.e.f (Afrique équatoriale française). Dès lors, elle était devenue le domaine de l'Etat. Malheureusement, cette aire protégée est réduite, à ce jour, à moins de cent hectares, suite à la pression humaine, avec l'acquisition de parcelles de terrain. Elle est subdivisée en cinq blocs, dont deux seulement sont pourvus de forêt naturelle. C'est ainsi que dans le cadre de sa politique en matière de gestion des parcs et réserves forestières, le gouvernement congolais a signé, le 23 août 2006, une convention de financement, en vue de la mise en œuvre d'un projet d'aménagement de la réserve forestière de la patte d'oie. Cette convention a été conclue entre le gouvernement, à travers les ministres en charge des forêts et des finances, et la Fondation Appui international pour le développement durable, suite à ses prestations et à son expérience internationale. Sous la tutelle du Ministère de l'économie forestière et du développement durable, cette fondation a la charge de la mise en œuvre et la gestion des fonds attribués au projet par le gouvernement et les différents bailleurs.



Henri Djombo et Hugues Ngouélondélé.

Philippe BANZ.

Arbre de Noël de la Felbo

Le président Sassou Nguesso en père Noël pour plus d'un millier d'enfants

Noël, fête de la Nativité chez les chrétiens, est aussi la fête par excellence des enfants. Pour ne pas laisser certains d'entre eux sur le bord du chemin, la Felbo (Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba), dont la présidente est Mme Julienne Johnson, a organisé, mardi 25 décembre, une journée festive et de remise de dons aux enfants orphelins, vulnérables et sinistrés de Brazzaville. Au total, ce sont 1.060 enfants, réunis au chapiteau Ben'tsi, au quartier Mpila, à Brazzaville, qui ont eu l'insigne honneur de passer de mémorables moments de joie, autour d'un père Noël pas comme les autres, c'est-à-dire le président de la République, Denis Sassou-Nguesso.



En haut: le président Sassou Nguesso remettant un jouet à un orphelin. En bas: un enfant malade recevant son cadeau des mains de Julienne Johnson



La surprise était grande pour les enfants marqués dans leur vie par d'événements douloureux où ils ont perdu l'un, voire leurs deux parents, de découvrir le chef de l'Etat dans le rôle de père Noël. En sa qualité de président d'honneur de la Felbo, une fondation créée pour perpétuer l'action de l'ancienne première dame du Gabon, médecin pédiatre qui avait consacré sa vie au service des enfants orphelins et vulnérables, le président Sassou-Nguesso a donné un peu de son temps aux activités de cette Organisation non gouvernementale, en faveur des enfants. Ainsi, par sa présence, il a apporté beaucoup à ces enfants qui n'avaient d'eux que pour lui et les jouets qu'il s'appropriait à leur remettre. Expliquant le sens de ce geste, Mme Patricia Kounkou, directrice générale de la Felbo, a déclaré que cette manifestation est dans la droite ligne de la vision de Mme Edith Lucie Bongo-Ondimba. «*Comme nous l'a appris Mme Edith Lucie Bongo Ondimba, servir les autres est un devoir, et plus encore, quand il s'agit des plus fragiles (...). Chers enfants, je souhaite vous dire combien Mme Edith Lucie, depuis là-haut, est contente que l'on honore sa mémoire, à travers vous. Cet arbre de Noël est aussi un cadeau qui contient un message d'espoir: celui du réconfort dont vous avez besoin (...). A travers vos regards, nous pouvons comprendre que la seule chose essentielle du symbole de l'arbre de Noël Felbo, c'est l'amour! Bon Noël à tous*», a-t-elle déclaré. Puis, le moment tant attendu par les enfants est arrivé. A savoir, la distribution des jouets. Pour ne pas faire durer la cérémonie, il y a eu juste une remise symbolique de cadeaux par le président Sassou-Nguesso, à un échantillon d'enfants. La plus grande partie des jouets a été distribuée par les responsables de chaque institution invitée. C'était la fête; les enfants ont chanté et dansé de joie. Car, les jouets, il y en avait pour tout le monde. Il faut dire que la distribution des jouets par la Felbo s'est poursuivie, jeudi 27 décembre, par Mme Julienne Johnson, accompagnée d'Omar Denis Junior Bongo-Ondimba, fils de feu Edith Lucie Bongo-Ondimba. La délégation de la Felbo s'est rendue dans quatre centres sanitaires, notamment l'hôpital de base de Bacongo, l'hôpital de Makélékélé, l'hôpital central des armées Pierre Mobongo, le C.h.u-B (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville) et l'hôpital pédiatrique Marien Ngouabi de Talangai, où elle a distribué des jouets aux enfants hospitalisés. Partout, l'ambiance était la même. Les enfants retrouvaient le sourire perdu. Les responsables des hôpitaux et les parents ont exprimé leur satisfaction et leur reconnaissance à l'égard de la Felbo. «*Ce geste n'est que la continuité des œuvres d'Edith Lucie Bongo-Ondimba, une femme de cœur. A l'avenir, nous toucherons tout le pays, pour qu'une grande partie des enfants soit satisfaite*», a déclaré Mme Julienne Johnson. Et Omar Denis Junior Bongo-Ondimba d'ajouter: «*Cette tournée nous a permis de voir aussi les conditions dans les hôpitaux, afin de pouvoir contribuer à leur amélioration*».

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Education

Elargir les programmes de repas scolaires, pour améliorer la sécurité alimentaire infantile

Après une visite au centre d'excellence contre la faim du Brésil, effectuée du 3 au 12 octobre 2012, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage et le Pam (Programme alimentaire mondial) ont organisé, vendredi 14 décembre 2012, dans la salle 515 du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, un atelier de restitution de la mission d'études conjointe du gouvernement du Congo-Pam effectuée au centre d'excellence contre la faim au Brésil, par les ministres Rigobert Maboundou, Emilienne Raoul et Heliot Matson Mampouya, pour s'enquérir du modèle brésilien dans la mise en œuvre des programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, des cantines scolaires, ainsi que de protection sociale.

Pour améliorer les conditions de vie des couches sociales défavorisées, le gouvernement s'est inspiré de l'expérience brésilienne dans la lutte contre la faim. La mission des trois membres du gouvernement au Brésil était d'appréhender l'effort, les contenus et les situations concrètes des politiques publiques brésiennes appliquées aux champs multisectoriels de la lutte contre la pauvreté. «*Il reste qu'ensemble, nous donnons aux politiques congolaises de lutte contre la pauvreté, une perspective qui soit compatible avec la volonté du président Denis Sassou Nguesso d'améliorer les conditions de vie des plus démunis. Cette mission gouvernementale au Brésil ne doit pas être une mission de plus pour rien*», a déclaré Rigobert Maboundou, ministre de l'agriculture et de l'élevage, à l'ouverture des travaux de l'atelier. C'était en présence de Mme Adama Diop Faye, représentante du Pam au Congo, Emilienne Raoul, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, des experts du Pam et



Rigobert Maboundou

de quelques agents des Ministères concernés par l'alimentation. Les travaux de cet atelier ont réuni une vingtaine de participants, venus du Ministère des affaires sociales, du Ministère de l'enseignement primaire et secondaire et du Ministère de l'agriculture. Les principales leçons apprises au cours de cette mission au Brésil sont, entre autres: la nécessité d'adopter des lois organiques pour accompagner la mise en œuvre des programmes sociaux; la synergie d'action de plusieurs ministères; la meilleure stratégie de lutte contre la pauvreté; le programme national d'alimentation scolaire, un instrument dans la lutte contre la faim et un filet de protection sociale efficace pour l'éducation, la santé, la nutrition; la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation adéquat et la décentralisation administrative qui est un facteur qui favorise la mise en œuvre des politiques publiques et garantit leur efficacité. Ouvert en mars 2011, le centre d'excellence contre la faim du Brésil est le fruit d'un partenariat entre le Pam et le gouvernement brésilien, à travers l'A.b.c (Agence brésilienne de coopération). Aujourd'hui, il sert d'exemple pour appuyer les gouvernements d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine dans le cadre de la coopération Sud-Sud, dans les domaines de l'alimentation scolaire, la nutrition et la sécurité alimentaire. Cela permet au Pam de travailler avec les gouvernements nationaux, pour permettre le renforcement des capacités dans les programmes d'alimen-



Les participants à l'atelier.

tation scolaire. «*En tant que champion du monde de la lutte contre la faim, le Brésil fait preuve d'une grande expérience dans ce domaine. Il peut partager cette expérience avec d'autres gouvernements, leur expliquer comment il a atteint de tels résultats et comment ces nations peuvent, elles aussi, adapter leurs propres approches*», avait déclaré Mme Josette Sheeran, directrice exécutive du Pam, à l'ouverture de ce centre. Une façon, pour le Pam et le Brésil, de mettre à disposition leur expertise, dans la conception, la gestion et le développement des programmes de nutrition, d'éducation et de sécurité alimentaire des enfants.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Le premier bébé de 2013 à Brazzaville est né à 0h 20

Le premier bébé né en 2013, à Brazzaville, a été enregistré au C.h.u-B (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville), à 0h20. De sexe masculin, il pèse 2,550 kg. L'insolite: la mère qui l'a enfanté n'a que 15 pluies, donc une mineure. Elle s'appelle Mylène. Espérons que les Affaires sociales prendront soin de cette jeune maman et de son nourrisson.

Un engin des travaux publics percute un taxi: deux blessés graves

Un stupide accident de la circulation s'est produit, lundi 31 décembre 2012, sur la route nationale n°2, vers Casis, dans l'arrondissement 9 Djiri. Un engin des travaux publics, appartenant à une société chinoise, a percute, de plein fouet, un taxi immatriculé 963 HM 4, à bord duquel se trouvaient deux clients. Le gros engin a tenté un dépassement, quand il a projeté le taxi hors de la chaussée. On a enregistré deux blessés graves. Et, cet accident a provoqué un embouteillage monstre, entre Mikalou et Casis.

Des accidents graves au rond-point de la patte d'oie

Mardi 1^{er} janvier 2013, alors que la fête du nouvel an battait son plein, un grave accident s'est produit au rond-point de la patte d'oie, sur le boulevard Denis Sassou Nguesso, à Brazzaville, entre un minibus et une voiture personnelle de marque Toyota Avenis. Croyant qu'il n'y avait pas de véhicules, en ce jour de fête, entre 14h et 14h30, la voiture personnelle, venant du côté du Stade Alphonse Massamba-Débat, a débouché sur le rond-point, à toute vitesse. Il a percute, de plein fouet, un minibus bien chargé, roulant sur le boulevard Denis Sassou Nguesso. Le minibus a fait tonneau et tous ses passagers, une vingtaine, ont été blessés, certains dans un état grave. Ils ont été déposés à l'hôpital militaire, par des secours de fortune. Le non fonctionnement des feux de signalisation à cet endroit et l'absence de policiers de la circulation ont exposé la vie des paisibles citoyens au danger.

Des civils ont pillé et incendié un commissariat de police à Mfilou!

L'Ombre, un quartier de Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville, était en relief, le matin du vendredi 28 décembre 2012. Un fumeur de chanvre a été arrêté par les policiers du commissariat de police de ce quartier. Ses camarades avec qui ils ont une écurie de fumeurs de chanvre ont suivi le véhicule de police, pour chercher à le libérer. Un policier a tiré des rafales en l'air, pour les dissuader. Un homme a été fauché chez lui par une balle qui l'a blessé grièvement. Placé dans une brouette, pour être évacué à l'hôpital, il est mort en cours de chemin. Son décès a mis le feu aux poudres. Les habitants du quartier, en colère, ont culminé au commissariat de police qu'ils ont pillé et incendié. N'étant pas nombreux, les policiers du commissariat ont pris la poudre d'escampette. Un renfort de policiers est arrivé quelques temps après. Rafales en l'air et bombes lacrymogènes ont fusé, pour disperser la foule. Le colonel Jules Monkala-Tchoumou, directeur de la sécurité publique, s'est rendu sur place. Selon le porte-parole de la police, le colonel Jean Aive Allakoua, les policiers avaient agi en légitime défense, face à une écurie de fumeurs de chanvre dangereux. Un policier a été blessé au niveau du cou. Mais, la population du quartier l'Ombre reproche aux policiers d'avoir le doigt facile sur la gâchette. Il faut signaler que sept assaillants ont été appréhendés dans ce tumulte. Une enquête a été ouverte, pour déterminer les causes de cet incident. La police déplore que les citoyens s'en prennent aux symboles de l'Etat, chaque fois qu'il y a un incident.

Vol au conseil départemental de la Sangha: 42 millions de francs Cfa emportés!

Dans la nuit du dimanche 23 au lundi 24 décembre 2012, la perception du conseil départemental de la Sangha, à Ouesso, dans la partie septentrionale du pays, a été visitée par des voleurs à main armée. Ils ont emporté, selon certains témoignages, la somme de 42 millions de francs Cfa. Les malfrats n'ont pas, malheureusement, été identifiés. Ils ont disparu dans la nature, après leur forfait. Toutefois, des suspects seraient, déjà, arrêtés et sont placés dans les cellules de la région de gendarmerie de la Sangha, qui a ouvert une enquête. On espère que le réseau de ces voleurs qualifiés sera démasqué.

Une femme meurt par noyade aux rapides des Cataractes à Brazzaville

Jeudi 27 décembre 2012, une femme s'est rendue aux rapides des Cataractes, au confluent du fleuve Congo et la rivière Djoué, pour y faire la vaisselle. Puis, la bassine qu'elle utilisait s'est, soudainement, éloignée, emportée par les eaux. En tentant de la récupérer, elle a été emportée par le tourbillon des eaux et s'est noyée. Sous les yeux hagards des gens qui se trouvaient à côté d'elle. Son corps n'était pas encore retrouvé, à la fin de la semaine dernière. Voilà comment l'on vit à Brazzaville! Par manque d'eau dans les robinets de la S.n.d.e, dans certains quartiers, laver sa vaisselle au Djoué devient un péril. L'infortunée a laissé deux enfants.

Arrêté pour détention de 27 morceaux de viande d'éléphant!

Des gendarmes, aidés par les éco-gardes, ont ainsi interpellé, vendredi 21 décembre 2012, un chauffeur de bus de la société Océan du Nord. Il détenait 27 morceaux de viande d'éléphant. Ce chauffeur aurait pris soin de les enfouir sous des marchandises. Mal lui en a pris, puisque les éco-gardes, vigilants, ont découvert le pot-aux-roses. Il ne leur restait plus qu'à saisir la viande. La seule vigilance des éco-gardes et des agents du P.a.l.f (Programme d'appui à l'application de la loi sur la faune) suffira-t-elle à décourager les braconniers et leurs complices?

M.c.d.d.i: après la convention nationale, cap sur le congrès, avec Guy-Brice Parfait Kolélas

Du 22 au 23 décembre dernier, le M.c.d.d.i a organisé, à Kinkala, la convention nationale préparant la tenue du congrès national. Point n'est besoin de relater le déroulement des activités de la convention, souffrez que cela en soit ainsi, on se propose de réfléchir non pas sur la personne Parfait Kolelas, mais surtout du ton de la convention et celui qu'une partie de la presse écrite et les politiques qui les remorquent ont donné avant la convention sur l'éminent homme politique, à savoir Guy-Brice Parfait Kolelas, tentant, d'un seul coup, à tort, de ternir son image.

Nul ne saurait douter, si on s'en tient aux conclusions et aux résultats de la convention nationale tenue à Kinkala, que Guy-Brice Parfait Kolelas et le M.c.d.d.i sortent ragaillardis de la convention. Ceci, suite à la campagne de dénigrement entretenue par certains organes de presse, de connivence avec quelques hommes politiques. Entendu par là que ces organes de presse ont eu l'ambition malhonnête d'instrumentaliser idéologiquement l'opinion, pour faire que Parfait Kolelas soit vomé par les sympathisants et les militants du parti, et qu'enfin de compte le M.c.d.d.i soit divisé. Et ceux qui tirent les ficelles et «sifflent les sirènes de la haine et de la division», au départ prennent le soin de se dissimuler dans la carapace, ont fini par sortir irrésistiblement la tête et être connus pour signer leur mort politique. Ces organes de presse, qui ont fait ce sale jeu, faute de rien en matière de finance, d'éthique et de déontologie, témoignent de l'expression du stade zéro de la presse écrite congolaise. Nous sommes sûrs qu'ils reviendront à la charge. Puisque la nature a horreur du vide, et surtout que «ces gens ont l'agitation dans le sang et ne changent jamais; et surtout du reste que l'ennemi du M.c.d.d.i, c'est aussi l'homme du M.c.d.d.i», a dit Parfait Kolelas. Le M.c.d.d.i et son chef sortent grands de la convention, après que certains individus, même les plus proches, se sont permis de tirer sur lui. Ils sortent revigorés, après avoir résisté à toutes les attaques, contourné et surmonté tous les pièges: C'est la naissance du M.c.d.d.i nouvelle formule, mais dans lequel se trouve aussi l'ancien M.c.d.d.i.

Certes, le secrétaire général du M.c.d.d.i, point n'est besoin de le rappeler, est sur le chemin des fondateurs, ceux là qui nous ont donné une grande dose de sagesse bantoue et qui nous ont tracé le chemin du développement intégral. Mais aujourd'hui, vous l'avez constaté autant que nous, certains ont déraillé et ont emprunté le chemin où on s'enrichit, le chemin des appétits matériels, n'étant plus guidé par la raison. Esclaves des besoins relevant des considérations hétéronomes, ils s'emploient à la concupiscence. Ceci étant, ils ont oublié «le chemin de la certitude», celui du sens du partage et de la famille élargie, et tout au plus celui de l'identité dans la diversité. La diversité dans laquelle nous avons toujours été et gagné ensemble. C'est dans l'ensemble, pourtant, que nous devons défendre la démocratie et l'Etat de droit et conquérir les batailles futures. Et dans cet ensemble, «tout le monde est utile, même l'idiot du village», nous enseignent la sagesse bantoue. Le développement intégral suppose l'implication de tous et la réforme intégrale. On vit le développement intégral dans le fond et dans les faits; il nous pousse à être sur le terrain pratique avec les militants, pour gagner les voix et les élections. Outre cela, Claude-Ernest Ndala

alias Graille, invité de marque à la convention et grand théoricien, idéologue révolutionnaire congolais, a rendu hommage à Bernard Kolelas qui a été son adversaire politique, non son ennemi. C'est grâce à Claude Ernest Ndalla, parlant d'autrui, que nous avons appris qu'il est intéressant d'avoir un adversaire intelligent que d'être entouré d'un ami bête. L'adversaire intelligent vous élève, mais l'ami bête vous avilit et vous tire vers le bas. L'ami bête, de surcroît ignorant, se laisse manipuler. A notre entendement, ces amis bêtes sont ceux là qui nous présentent le déficit d'une éthique et par-dessus tout le déficit d'un jugement propre. Surtout que ce déficit d'éthique et de jugement propre est accompagné d'une passion politique et d'une machination qui caractérisent les amis bêtes. Ceux qui souffrent de ce déficit semblent être ces personnes qui ont incité et fait écrire des articles le dénigrant à tort; ces hommes incarnant à la fois l'irresponsabilité, la presse simpliste et la politique zéro. Ces hommes, qui cherchent l'argent pour l'argent, le pouvoir pour le pouvoir. Or, «le pouvoir pour le pouvoir ne vaut rien, le pouvoir a ses raisons», a dit Ndalla Graille, pour la circonstance. «Il faut fuir la mentalité du pouvoir pour le pouvoir», complète-t-il, «pour arriver au développement moral, éthique et esthétique».

La tenue de la convention a amené au grand jour les fauteurs de troubles qui fomentaient tout dans l'obscurité et qui ont critiqué, dans la nuit noire, le secrétaire général du M.c.d.d.i, Parfait Kolelas. Ils ont imaginé ici une «dynastie à la tête du M.c.d.d.i» et là un manque «de légitimité» au sein du M.c.d.d.i. Leur but était celui de provoquer une fracture majeure au sein du parti, ou pire encore, de provoquer une crise politique entre le P.c.t et le M.c.d.d.i, deux partis politiques qui sont au fondement de l'unité nationale. Ces fauteurs de trouble ne visent que l'intérêt particulier. Le pire est qu'ils cherchent à réaliser cet intérêt égoïste sur le dos du secrétaire général, Guy-Brice Parfait Kolelas. Ils ont été, puisque c'est la réalité qui nous est présentée, à l'origine des articles et analyses profondément minables et pleins de subjectivisme publiés dans les journaux congolais. Ces derniers, malheureusement, ne gênent que les débats de la rue et l'apparent du politique sans aucune dose de dévoilement de la question politique fondamentale congolaise. Ces organes de presse ne témoignent aucune grandeur d'esprit dans leurs rédactions. Ils ne touchent du doigt que l'apparaître de l'objet politique d'ici et maintenant, faute de capacité d'appropriation de l'objet politique, on se propose, imprudemment, à fonder le raisonnement sur l'opinion ou la foule. Après la tenue de la convention et ses résultats, on a mis fin aux mythes ou imaginations de ces fauteurs de trouble, véritables géniteurs de haine. Le dessein inavoué qui s'est dévoilé soi-



Guy-Brice Parfait Kolélas, secrétaire général du M.c.d.d.i.

même, celui de faire éclater le M.c.d.d.i, s'est soldé par un échec. Au départ, c'était Bernard Kolelas qui était, semblait-il, le plus mauvais, le revanchard; aujourd'hui c'est le fils qui en devient, et on cherche les poux sur sa tête, mais en vain. A la convention, nous avons appris que le M.c.d.d.i repose son action politique sur les valeurs spirituelles et religieuses suivant les règles de jeu du développement intégral. Cela est une preuve que Parfait Kolelas ne peut pas se rabaisser au rang du politique reposant ses idées sur la haine tribale. Laisser croire que le secrétaire général du M.c.c.d.i peut être animé de telles idées, c'est mal le connaître. Parfait Kolelas entend affronter les batailles qui pointent à l'horizon, à savoir les élections locales et sénatoriales. Voilà les défis que nous devons relever, à court terme, pour hisser le parti à sa place d'antan. Pour cela, le secrétaire général a énuméré, au cours d'une plénière souveraine, les causes internes et externes à l'origine des résultats qui ont manqué d'être à la hauteur des attentes au niveau des élections législatives. Pour le M.c.d.d.i nouvelle formule, celui qui est débarrassé de compromissions de tout genre, on ne s'attache plus aux méthodes d'hier basées sur la tenue des meetings destinés à galvaniser les foules.

Aujourd'hui, il faut répondre aux attentes de la population, pour son bien-être, et aux besoins de développement du pays. Les choses ont donc changé avec la nouvelle touche de Guy-Brice Parfait Kolelas qui a reconnu le grand charisme du fondateur Bernard Kolelas. Celui-ci a, d'ailleurs, été immortalisé, par l'adoption d'une motion qui le reconnaît comme unique président du parti. Les nouvelles méthodes de gestion du parti introduites par le secrétaire général exigent, par exemple, l'établissement des contrats d'objectifs qui font obligation de résultats, par des comptes-rendus réguliers. Ceci, pour améliorer les performances en matière de gouvernance. Dorénavant, il faut redéfinir les textes, pour les adapter à la nouvelle vision politique. Tout compte fait, malgré les peaux de banane jetées sur leur route, Guy-Brice Parfait Kolelas et le M.c.d.d.i poursuivent leur bonhomme de chemin et sortent redynamisés de la convention nationale, étape importante pour la préparation du congrès national, qui va se tenir en septembre 2013. Finie la littérature de la division, la fourberie et le mensonge. Les auteurs de cette littérature ont donné un coup d'épée dans l'eau pour ne pas dire qu'ils ont jeté une goutte d'eau dans le fleuve. Qui vivra verra!

NKOUNKOU-MOUBATI

Acte n°011-23-12-012 portant Nomination des membres du secrétariat technique permanent

- 1- Secrétaire général adjoint permanent du parti: Loutounou Noël;
- 2- Secrétaire permanent chargé de l'organisation et mobilisation: Malonga Philibert;
- 3- Secrétaire permanent chargé des activités productives: Nkangou Blaise;
- 4- Secrétaire permanent chargé de la santé et des affaires sociales: Ndoundou Véronique;
- 5- Secrétaire permanent chargé de l'éducation et de la petite enfance: Dr Dandou Thomas;
- 6- Secrétaire permanent chargé des sports, arts et loisirs: Tsila Alphonse;
- 7- Secrétaire permanent chargé de la communication-porte parole: Miabeto Auguste;
- 8- Secrétaire permanent trésorier du parti, chargé des fonds

- de secours mutuels: Badiabio Joseph;
- 9- Secrétaire permanent trésorier adjoint, chargé du Fonds d'investissement pour le développement intégral (FIDI): Moussodia Bonard;
- 10- Secrétaire national, chargé du développement intégral: Kitsadi Joseph;
- 11- Secrétaire permanent chargé des élus: Mienahata Paul;
- 12- Secrétaire permanent chargé de la logistique: Nkoukou Mayouya;
- 13- Secrétaire permanent délégué de la JMCDDI: Ayessa;
- 14- Secrétaire permanent délégué de l'OFDI: Mme Kolelas Miacongo Théodorine;
- 15- Secrétaire permanent délégué de l'ONSDI: Badila Théogène.

Fait à Kinkala, le 23 décembre 2012

Congo - Union européenne

Lancement à Brazzaville d'un projet sur la traçabilité et la transparence forestière

La coopération entre l'Union européenne et le Congo a permis la mise en place d'un projet de développement d'une plateforme pilote de suivi en ligne des indicateurs de légalité A.p.v - Flegt au Congo. La présentation officielle de l'outil en expérimentation de suivi et de partage des indicateurs de la grille de légalité A.p.v - Flegt (Accord de partenariat volontaire - et Flegt, sigle anglais qui signifie en français «applications des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux»), pour les forêts naturelles du Congo, a eu lieu à la Cité Emile Biayenda, située dans la forêt de la patte d'oie, à Brazzaville, mercredi 12 décembre 2012, sous le patronage de Mme Camille Pubill, assistante chargée de programme eau, forêt et environnement à la Délégation de l'Union européenne au Congo, en présence de Marc Vandehaute, ingénieur forestier au programme d'appui A.c.p-Flegt, à la division de l'économie, des politiques et des produits forestiers, au département des forêts à la Fao, et Lambert Mabiala, secrétaire général du projet.



Mme Camille Pubill (au milieu).

Pour être écoulé sur le marché européen, à partir du 3 mars 2013, le bois en provenance de la République du Congo devra faire la preuve de sa légalité et de sa traçabilité. Ce projet est l'émanation de l'A.p.v (Accord de partenariat volontaire) sur le Flegt signé entre le Congo et l'Union européenne, en 2010. La plateforme en ligne est la manifestation de l'engagement des parties signataires de cet accord qui va permettre de doter les sociétés forestières et l'Etat congolais, notamment l'administration en charge des forêts, d'un système de ges-

tion, de suivi et de partage des indicateurs de la grille de légalité A.p.v-Flegt sur les forêts du Congo. Ceci pour permettre la vérification de la légalité du bois produit et transformé au Congo et, d'autre part, de délivrer des autorisations Flegt pour le bois exporté vers le marché européen. Il s'agit de lutter contre la fraude et les coupes illégales de bois dans les forêts congolaises. En effet, face aux enjeux de la gestion durable des écosystèmes forestiers, à travers le monde, l'Union européenne avait mis en place, en 2003, un

plan d'action dont l'objectif essentiel est de lutter contre l'exploitation illégale des forêts. Afin de mettre en œuvre le plan d'action Flegt, l'Union européenne propose de nombreuses solutions de financements. L'une de ces solutions est le programme d'appui U.e-F.a.o Flegt, dont la gestion a été confiée à la F.a.o, depuis quatre ans. C'est dans ce contexte que le projet «Développement d'une plateforme de suivi en ligne des indicateurs de la légalité A.p.v-Flegt au Congo» a été mis en place, et dont le financement est de 61 milliards de francs Cfa.

Pour Mme Camille Pubill, «en finançant ce projet, l'Union européenne réaffirme sa détermination à soutenir les initiatives qui contribuent à une meilleure gouvernance forestière et également à une meilleure mise en œuvre de l'accord de partenariat volontaire Flegt signé entre le Congo et l'Union européenne». Signalons que le 3 mars prochain, l'Union européenne fera, totalement, ses frontières au bois ne présentant pas les normes exigées.

Philippe BANZ.

Collectif ingénieurs de techniques forestières

Pour le recrutement des ingénieurs de techniques forestières dans la fonction publique

Le collectif des ingénieurs de techniques forestières de l'institut de développement rural (C.i.t.f.i.d.r.), réclame l'intégration de ses membres dans la fonction publique, «pour accompagner la politique volontariste du chef de l'Etat, en matière de préservation du bassin forestier congolais». Au regard de l'évolution de leur situation, les jeunes ingénieurs de techniques forestières sortis de l'I.d.r (Institut de développement rural) sollicitent, «avec déférence», le soutien du président de la République, garant de l'emploi des jeunes congolais, pour être recrutés dans la fonction publique. C'est ce qu'ils ont fait savoir, au cours d'une déclaration rendue publique, samedi 15 décembre 2012, dans l'enceinte du Parc zoologique, à Brazzaville et lue par le président de ce collectif, Loubistell Mpika Ngoubili. Nous publions, ci-dessous, l'intégralité de cette déclaration, suivie d'un argumentaire adressé au gouvernement.

«Après plusieurs démarches entreprises par notre collectif, en vue de notre intégration à la fonction publique et après avoir eu un entretien, mercredi 12 décembre 2012, avec les conseillers du ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, M. Guy Brice Parfait Kolélas, nous sommes tenus d'édifier toutes les parties prenantes engagées dans ce dossier d'intégration. Il ressort que:



Le collectif des ingénieurs de technique de l'institut de développement rural.

- il n'y a pas de quota d'intégration au titre de l'année 2012;
 - le dépassement du quota d'intégration au titre de l'année 2011 n'aura pas permis au Ministère en charge de la fonction publique de nous engager;
 - les 110 dossiers représentant les promotions finalistes d'ingénieurs allant des années 1998 à nos jours sont toujours, à l'heure actuelle, en attente de recrutement à la fonction publique;
 - le quota mis à la disposition du ministre de l'économie forestière et du développement durable, en 2011, pour notre engagement, n'a jamais servi à notre recrutement;
 - les 64 dossiers perdus au Ministère de l'économie forestière doivent être reconstitués et déposés à la fonction publique.
- Prenant acte du développement de la situation et des multiples difficultés qu'augure notre lendemain, le collectif demande:
- la mise sur pied d'un comité de suivi des dossiers des membres du collectif, en vue de dissiper tout malentendu;
 - l'engagement de tous les ingénieurs de toutes les promotions regroupées au sein dudit collectif;
 - que toutes les parties prenantes dans ce dossier s'engagent résolument à notre recrutement à la fonction publique.
- Au regard de l'évolution de la situation, nous sollicitons, avec déférence, le soutien de Son Excellence Monsieur le président de la République, Denis Sassou Nguesso, qui est le garant de l'emploi des jeunes congolais. En ce qui concerne le sit-in, il n'est pas annulé, à l'heure actuelle, et, au moindre blocage, le collectif tirera les conséquences et mettra à exécution les actions qui s'imposent.
- En plus de cette déclaration, le collectif a aussi adressé un mot au gouvernement de la République dans lequel il argumente le recrutement de ses membres dans la fonction publique: «Pour assurer la mise en œuvre des politiques en matière de préservation du bassin forestier du Congo, notamment le Programme national de reboisement (Pronar) et celui de la réduction des émissions des gaz à effet de serre liée à la déforestation et à la dégradation (Redd+), le recrutement des cadres s'avère fort nécessaire. Car, ne dit-on pas que l'exécution d'une politique intègre non seulement les moyens et les objectifs mais, surtout, les hommes? C'est à ce titre que nous souhaitons être intégrés dans la fonction publique, pour accompagner la politique volontariste du chef de l'Etat en la matière. Les ingénieurs des techniques forestières sont spécialisés dans les métiers de foresterie. Par conséquent, les Ministères de l'environnement et du tourisme; de la pêche et de l'aquaculture; de l'agriculture et de l'élevage; de l'économie forestière et du développement durable sont autant des zones d'action où les ingénieurs des techniques forestières ont une compétence avérée».

Alain Patrick MASSAMBA

Après les élections législatives à Louinguï (Pool)

Abel Massengo envisage de poursuivre le député Badiabio pour diffamation

Ancien candidat à la députation dans la circonscription de Louinguï, dans le département du Pool, Abel Massengo, ancien conseiller municipal de Brazzaville, président du C.r.c (Convergence de la renaissance du Congo), un parti en création, opérateur économique, entend porter en justice une affaire en diffamation contre le député du M.c.d.d.i, Joseph Badiabio, actuellement, deuxième questeur du bureau de l'assemblée nationale. Dans l'interview ci-après, Abel Massengo explique de quoi retourne cette affaire qui s'est produite durant la campagne pour les législatives, et l'échec d'un règlement à l'amiable proposé par le chef du M.c.d.d.i, Guy-Brice Parfait Kolélas.



Abel Massengo.

*** Monsieur le président du C.r.c, pourquoi avez-vous souhaité vous exprimer dans les colonnes de La Semaine Africaine? **** Tout d'abord, je vous remercie de me donner l'opportunité de m'exprimer, à travers votre journal que j'apprécie beaucoup, pour la qualité de ses informations et de ses analyses. Ce qui m'amène vers vous, Monsieur le journaliste, c'est une affaire regrettable. Pendant la campagne électorale, pour le deuxième tour des élections législatives, dans la circonscription unique de Louinguï, j'étais face à une candidate du M.c.d.d.i, Mme Germaine Pambou. Au départ, on était dix-sept candidats dans cette circonscription. Comme candidat indépendant, je suis passé au deuxième tour. J'ai bénéficié du soutien de tous les partis de la majorité, même celui du P.c.t qui, au premier tour avait soutenu son allié, le M.c.d.d.i. Mais, au deuxième tour, voyant les enjeux des deux candidats, il avait préféré l'indépendant que j'étais. Par contre et curieusement, la candidate du M.c.d.d.i a bénéficié du soutien de l'U.d.r-Mwinda, mon ancien parti dont le candidat était disqualifié au premier tour, et celui de l'U.pa.d.s, les deux partis étant de l'opposition. Pour preuve: le secrétaire général et le deuxième vice-président de l'U.d.r-

Mwinda ont battu campagne pour la candidate du M.c.d.d.i. Pendant la campagne électorale du deuxième tour, des responsables du M.c.d.d.i sont venus à Louinguï soutenir leur candidate. Parmi eux, il y avait Joseph Badiabio, candidat du M.c.d.d.i élu au premier tour, dans la deuxième circonscription de Makélékélé, à Brazzaville, et qui est natif de Louinguï. Celui-ci est venu de Brazzaville avec un prétendu dossier qu'il aurait eu dans un tribunal et dans lequel j'aurais été condamné pour détournement d'une somme de 143 millions de francs Cfa. Il en a fait la démonstration, lui-même, à l'appui de ce dossier, dans tous les villages du district où ils battaient campagne. Malgré mes démentis, son mensonge a été divulgué dans tous les villages, portant gravement atteinte à ma personnalité et à mon honorabilité. Beaucoup de gens savent bien que le M.c.d.d.i est une machine bien rodée, pour produire des mensonges sur ses adversaires réels ou potentiels. Beaucoup de gens ont été déjà victimes de cela, dans le Pool. Près de deux semaines après les élections législatives, je me suis rencontré sur l'avenue de l'O.u.a, à Bacongo, avec Monsieur Badiabio. Je lui ai demandé ce fameux dossier où j'aurais

détourné 143 millions qui devaient me conduire en prison, à mon retour à Brazzaville. Il a promis mettre ce dossier à ma disposition, dans un bref délai. Ce qu'il n'a jamais fait. Plus d'un mois après, j'étais obligé de recourir au chef de son parti, le ministre Guy-Brice Parfait Kolélas, qui lui, s'était montré réservé, lorsqu'on lui avait parlé de ce dossier. Il m'a promis une rencontre à trois, pour régler cette affaire à l'amiable. Le jour J, début septembre dernier, Monsieur Badiabio est arrivé au cabinet du ministre Kolélas, en ma présence, puisque j'étais au secrétariat pour attendre notre rencontre à trois. Il est rentré dans le bureau du ministre et en est ressorti quinze minutes plus tard, pour s'en aller. Après, on m'a appelé pour être reçu par le ministre, devant son conseiller spécial, Noël Loutounou. Le ministre m'a fait comprendre que Monsieur Badiabio a oublié son dossier. A la place, il a pris la paternité de cette affaire, en promettant d'aller faire le démenti, en ma présence, dans les villages du district de Louinguï. Ce qui ne s'est ja-

mais fait, jusqu'au jour où son conseiller juridique m'apprend que cette affaire n'était plus d'actualité.

*** Qu'avez-vous décidé alors de faire?**

****** J'ai pris contact au niveau du secrétariat général de l'assemblée nationale pour trouver un règlement de cette affaire avec Monsieur Badiabio, car je ne peux pas accepter que mon nom soit souillé pour ce que je n'ai pas fait. Celui-ci a accepté cette proposition qui consiste à aller faire le démenti au village, en ma présence. Mais, quelques jours plus tard, il s'est rétracté, en disant que je peux aller me plaindre au tribunal. Avant d'aller au tribunal, j'ai saisi, par courrier en date du 1^{er} décembre 2012, le président de l'assemblée nationale, pour arbitrer cette question. C'est le dernier recours qui me reste, avant que mes avocats puissent saisir la justice, pour diffamation, avec tout ce qui s'en suit, c'est-à-dire la demande de la levée de l'immunité parlementaire du député Badiabio. C'est une affaire qui me tient à cœur, car il s'agit de ma réputation, de ma personnalité. On ne peut pas prétendre gagner des élections, en débitant de graves mensonges sur ses concurrents. Nous sommes un Etat de droit, je défie Monsieur Badiabio, d'accepter de venir au tribunal, pour montrer les preuves du détournement de fonds dont il m'a accusé pendant la campagne électorale à Louinguï, alors que je n'étais même pas en compétition avec lui. Je veux que cette affaire soit tirée au clair, le plus vite possible, car elle divise les paysans dans les villages de Louinguï.

Propos recueillis par J. NSONI

REMERCIEMENTS

Très affectés par le décès de leur petite fille et fille Armanda KOUBOUH WAYA, M. Benoît Kimpounou, son épouse, Marie-Thérèse Waya, et sa fille, Benny Marithé Mavoungou-Ntsoh, remercient, de tout coeur ceux qui leur ont témoigné, de près ou de loin, affection et compassion. Qu'ils trouvent, ici, l'expression de leur profonde gratitude.



«La petite éteincelle, qui seule illuminait notre maison».

Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan,
du Portefeuille Public et de l'Intégration

Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects



République du Congo

*Unité * Travail * Progrès*

Message de Vœux au Président de la République

A l'occasion du nouvel an, le Directeur Général des Douanes et des Droits Indirects et son personnel présentent à Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, Président de la République, Chef de l'Etat et à sa chère épouse, Madame Antoinette Sassou Nguesso, les vœux les meilleurs pour l'an 2013.

La Douane congolaise, pour sa part, restera toujours mobilisée pour vous accompagner dans la marche exaltante vers la modernisation du Congo.



Jean Alfred ONANGA

Séminaire de formation sur les fontes labiopalatines

Mettre à disposition des médecins et parents des connaissances requises, afin de mieux gérer le handicap

Vendredi 7 décembre 2012, s'est achevé, à l'Institut des jeunes sourds, à Brazzaville, après dix jours des travaux, le séminaire de formation sur les fontes labiopalatines - ou «bec de lièvre», qui empêchent les personnes atteintes de cette malformation de bien parler et de prononcer les mots - et la prise en charge en orthophonie pluridisciplinaire, organisé par le Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité.

Mettre à la portée des médecins évoluant dans ce domaine et aux parents ayant des enfants atteints de cette malformation, des connaissances requises, afin de mieux gérer ce handicap qui devient fréquent dans le pays a été le but de ce séminaire. Durant la formation, les Kinés, les assistants kinés et les orthophonistes ont été éduqués sur les exercices appropriés concernant ce handicap. Couplé à la prise en charge régulière en orthophonie, avec ce que cela sous-tend au niveau de l'accompagnement parental. Assurant la formation lors de ce séminaire à la demande du gouvernement congolais, Mme Régine Aurensan, de nationalité française, orthophoniste mis-

sionnée par O.d.m (Orthophonistes du monde), a souligné que les participants, ont appliqué ce qu'ils ont l'habitude de faire en suivi orthophonique: «l'évaluation de l'enfant, les questions posées aux familles et comment faire un dossier complet avec un diagnostic de nécessité d'un suivi orthophonique pour des suivis complémentaires, psychologiques ou perpétuellement». La participation des parents à cette formation a été une façon de les mettre au parfum du travail à faire par la suite avec les enfants: «Les parents ont été invités à cette formation pour qu'ils puissent voir comment allait se passer, réellement, le travail par la suite, dans les prochains mois avec les enfants



Mme Régine Aurensan en pleine formation au milieu des séminaristes.

ou les plus grands, les patients qui auraient besoin d'un suivi après la phase de la théorie et celle de la pratique que les participants à ce séminaire ont subi», a expliqué Mme Régine Aurensan, qui a salué l'activisme des participants, en leur demandant de prendre conscience, en vue de poursuivre le travail en groupe, en équipe; de fonctionner en réseau et de préserver le lien tissé entre eux.

S'exprimant au nom de tous les parents, un participant, parent également à ce séminaire, a émis le souhait de voir ce genre de formation s'organiser régulièrement, pour leur permettre de maîtriser les méthodes consistant à connaître les difficultés qu'éprouvent leurs enfants.

Alain Patrick MASSAMBA

Lutte contre la corruption

La corruption, véritable goulot d'étranglement pour l'extension du développement économique et social

Une campagne de sensibilisation portant sur le thème: «Ensemble, nous pouvons changer les choses: disons non à la corruption», a été organisée le 12 décembre 2012, dans la salle Louis Badila, au rez de chaussée du siège de la Semaine Africaine, à Brazzaville par le C.j.j (Comptoir juridique junior), que préside Lilian Laurin Barros, et l'A.f.j.c (Association des femmes juristes du Congo). Dans le cadre du projet «Plan d'action des cliniques juridiques pour la lutte contre la corruption», financé par l'ambassade de France.

Objectif de la campagne: sensibiliser les personnes en charge de l'éducation (personnel administratif et personnel enseignant) sur les méfaits de la corruption et les moyens de lutte pour son éradication. Une cinquantaine de participants venus des organisations de la société civile, du secteur privé, du personnel administratif, des enseignants et des pouvoirs publics y a pris part.

Cette campagne de sensibilisation a permis de mieux informer le personnel en charge de l'éducation sur la corruption et ses méfaits; de l'encourager à s'impliquer dans la lutte contre la corruption, de maîtriser le contenu des codes de déontologie professionnelle et d'assurer le relais de l'information auprès des autres membres de l'administration; de collaborer avec la commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude dans la dénonciation des auteurs d'actes de corruption. Les exposés, débats et travaux en atelier de cette rencontre ont permis aux participants de saisir la gravité du fléau. Ce qui leur a permis de formuler des recommandations contribuant à œuvrer, efficacement, contre la corruption, en s'appropriant notamment le contenu des codes de déontologie professionnelle, en coopérant avec la commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude et, en dénonçant les auteurs d'actes de corruption, afin de gagner le pari de la bonne gouvernance dans l'enseignement.

D'après Jocelyne Milandou, présidente nationale de l'A.f.j.c, «lutter contre la corruption dans le monde de l'éducation c'est bannir les comportements malhonnêtes, inciviques et illégaux qui contribuent à la mal-gouvernance dans l'enseignement. Le changement est obligatoire...»

Alain Patrick MASSAMBA



AVIS DE VACANCES DE POSTE

TOTAL CONGO S.A
Direction Générale

Vacance de poste n°005

Total Congo S.A, dont le siège est situé sur l'avenue de La Corniche, à Brazzaville, recherche, pour son activité au Congo, un Superviseur Travaux & Maintenance.

1. Lieu d'emploi: Brazzaville
2. Résumé des tâches:

- Suivi des investissements et budgets, en s'assurant que l'ensemble des travaux sont réalisés avec le budget alloué;
- Mise en place et suivi des programmes de maintenance des équipements (épreuves, tests...);
- Audit des prestataires travaux neufs et maintenance; suivi des travaux de construction et réhabilitation des stations-services;
- Veiller au respect des standards de construction, d'exploitation et de maintenance en vigueur au sein de TOTAL AMO, pour l'ensemble des installations opérées par Total Congo (dont 37 stations-services, 4 entrepôts de stockage des lubrifiants, au-delà de 100 installations consommateurs, 5 villas expatriés...) sous la supervision du Responsable Travaux et Maintenance. Participer à l'élaboration des procédures d'exploitation spécifiques à Total Congo;
- Veiller à la bonne utilisation et s'assurer les maintenances routines de la flotte des véhicules légers de la société (environ 20 véhicules);
- Participer à la conception, et la mise en œuvre des contrats (contrats techniques travaux, maintenance...);
- Missions régulières d'audit des installations de TOTAL Congo et de consommateurs;
- Assistance technique quotidienne des clients consommateurs;
- Formation pompiste des clients consommateurs à la sécurité (procédure de dépotage, utilisation EPI...)

3. Conditions:

Formation technique supérieur (DUT ou équivalent) en génie civil, mécanique ou électricité, expérience et goût du terrain, disponible, pragmatique, créatif, goût de la technique, curieux et connaissance de l'anglais. Etre à l'aise avec les logiciels de conception comme AutoCAD. Bonne connaissance des applications Microsoft Office. Avoir un permis de conduire.

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, C.V) sont à faire parvenir à la Direction Départementale de l'ONEMO Brazzaville ou Pointe-Noire ou encore déposés, directement, au siège de Total Congo S.A, après enregistrement à l'ONEMO.

Date limite de réception des dossiers: 15 Janvier 2013, à 16 H 30 mn.

Fait à Brazzaville, le 26 Décembre 2012

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo

Quatre étudiants congolais ont obtenu la bourse américaine Fulbright

L'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, Monsieur Christopher W. Murray, a reçu en audience quatre étudiants congolais, récipiendaires de la bourse Fulbright au titre de l'année académique 2013-2014. L'ambassadeur a félicité les heureux bénéficiaires qui, à leur tour, ont exprimé leur gratitude vis-à-vis du peuple américain.



S.E.M. Christopher W. Murray (au milieu), M. Koudinguissa Charmant, Mlle Malonga Marina, Mlle Safou-Mat Gessye, Mlle Kibangou Emérencienne.

L'ambassade des Etats-Unis au Congo octroie, chaque année, la bourse Fulbright aux étudiants congolais détenteurs d'une licence ou d'un master 1, en vue de poursuivre leurs études supérieures dans les Universités américaines aux Etats-Unis. Une trentaine d'étudiants congolais ont postulé, cette année, et quatre d'entre eux ont été sélectionnés pour bénéficier de ladite bourse. La bourse Fulbright offre deux options aux récipiendaires. La première, appelée F.I.J.S.D (Francophone/lusophone junior staff

development Program), permet aux bénéficiaires ayant des lacunes en anglais de les combler, grâce aux cours d'anglais intensifs, aux Etats-Unis, pendant une année, avant de poursuivre les études supérieures. La seconde option, appelée J.S.D (Junior staff development Program), offre aux bénéficiaires ayant la parfaite maîtrise de l'anglais, la possibilité de poursuivre les études supérieures aux Etats-Unis au début de la rentrée académique. Cette bourse est ouverte à tous les étu-

dants congolais, sans distinction de filières. L'ambassade des Etats-Unis a déjà lancé le processus pour l'attribution des bourses pour l'année académique 2014-2015; les personnes intéressées peuvent contacter l'ambassade, en écrivant à l'adresse suivante: Pdcongo@state.gov ou en postulant sur internet au: <https://apply.embark.com/student/fulbright/international/20/> La date limite du dépôt des candidatures est le 15 mars 2013.

BUROTOP IRIS
www.burotop.com
BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville
Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou
après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53

du 1 Décembre 2012 au 31 Décembre 2012

PROMO DELL
Fêtes de fin d'année

Ordinateur Portable DELL



- * Processeur : Intel Pentium B970 à 2.30 GHz
- * Écran Haute Définition 14.0" LED
- * 2 Go de mémoire RAM
- * 320 Go de disque dur
- * Graveur DVD
- * Carte graphique 1GB AMD Radeon Haute Définition

+ Licence Windows 7 + Antivirus Norton

333.000 FCFA*HT



votre partenaire DELL au Congo!

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

Paroisse Sainte-Odile de Zanaga (diocèse de Nkayi)

La fête de la Nativité du Seigneur couronnée par des baptêmes

La fête de la Nativité, communément appelée fête de Noël a été célébrée à Zanaga, comme partout, dans le diocèse de Nkayi. Les festivités ont connu un éclat particulier dans les communautés rurales. D'abord, ce sont les communautés de Makélé et Yomi, qui ont célébré la fête de la Nativité, respectivement, les samedi 22 et dimanche 23 décembre 2012, de manière anticipée. Le lundi 24 et le mardi 25 décembre, le tour est revenu à la communauté de Missassa, où se sont retrouvés chrétiens de sept villages dont la communauté de Bambama, pour célébrer la messe de minuit et celle du jour de Noël. A Boukolo, un village de la communauté de Makélé et à Missassa, près de Bambama, l'abbé Rufin Simplicie Mbani, curé de la paroisse Sainte-Odile de Zanaga, a administré le sacrement de baptême aux enfants et aux adultes.



L'abbé Rufin Simplicie Mbani présidant la messe avec la communauté de Makélé.

C'est sur des routes à la fois tortueuses et serpentées, parfois à peine praticables, où se déploient les engins de la société Sipam, que le curé de la paroisse Sainte-Odile de Zanaga a réussi à gagner les communautés chrétiennes comprises sous sa juridiction. De Boukolo à Missassa en passant par Yomi, l'abbé Mbani a rencontré des chrétiens fervents, mobilisés et joyeux, qui attendaient fiévreusement leur prêtre. Il était accompagné de Daslin Ngoubili, stagiaire intercycle. Dans ces communautés, l'arrivée du curé de Zanaga était précédée de la présence des envoyés, les délégués qui étaient chargés d'aller annoncer aux chrétiens la visite du curé, et de les préparer spirituellement. Il s'agit notamment d'Ernest Mbani pour la communauté de Makélé, et de Lazare Ebayi, pour celle de Yomi. A Boukolo, trois jeunes enfants, préparés par le catéchiste de la communauté, ont reçu

le sacrement de baptême des mains de l'abbé Rufin Simplicie Mbani. Et le lendemain, le curé



La façade avant de la chapelle Saint Jean de Yomi.

de Zanaga a été accueilli par les chrétiens de Yomi, où il a aussi célébré Noël. Tandis qu'à Missassa, l'abbé Mbani a administré le sacrement de baptême à seize chrétiens: 14 enfants et 2 adultes. Dans une architecture tout à

fait originale, la chapelle de Boukolo bâtie avec des palmes, a tout de même fait le plein, tout

tés dont le nombre de chrétiens oscille entre 250 et 400 âmes pour les plus petites et entre 500 à 1000 âmes pour les plus grandes, l'arrivée du prêtre devenait une préoccupation pour tous. Car, d'ordinaire, ce sont les catéchistes animateurs qui tiennent les communautés en lieu et place du prêtre, et procèdent tant bien que mal, à la célébration de la Parole. Partout où il est passé, le curé de Zanaga a revêtu le visage du Père Noël, en offrant des petits cadeaux aux enfants. Et ils étaient comblés de joie. Pendant que le curé de Zanaga était en tournée pour fêter Noël avec les chrétiens des communautés rurales, ceux de la mission centrale ont eu la joie d'accueillir l'abbé Appolénaire Dendé Kignongui, son confrère du diocèse de Nkayi. C'est ce dernier qui a célébré Noël à Sainte-Odile de Zanaga, les 24 et 25 décembre.

Aristide Ghislain NGOUMA
Envoyé spécial

L'Eglise d'Afrique et les 50 ans de Vatican II

L'Eglise-famille de Dieu et la théologie de la fraternité au Congo

Il y a quelques mois, l'Eglise universelle a célébré les 50 ans du Concile Vatican II. Beaucoup d'Eglises ont fait le bilan des fruits récoltés avec ce grand concile qui a été pour le renouveau de l'Eglise. Oui, Vatican II a été une fenêtre que l'Eglise ouvrait sur le monde. L'aggiornamento a été constaté dans tous les domaines théologiques et pastoraux. L'après Vatican II a été un temps du kairos pour les jeunes Eglises parce qu'on leur a fait confiance et ceci leur a permis de devenir au fil des ans des Eglises mûres pouvant penser et apporter quelque chose au rendez-vous du donner et du recevoir. Cela a été le cas avec le concept de l'Eglise-famille de Dieu développé en Afrique et proposé à l'Eglise universelle.

Pour cela à travers cet article, je vais essayer de voir ce qu'est ce concept au Congo et comment il devrait être la source d'une théologie pratique de la fraternité.

1-L'Eglise-famille de Dieu, un apport singulier de la Théologie africaine à l'Eglise universelle

1-1 L'origine du concept

Selon la tradition la plus ancienne, l'Eglise, c'est le Corps du Christ, le Temple de l'Esprit Saint, la Maison de Dieu. Mais l'Eglise-famille de Dieu, c'est un concept tout nouveau, insolite et il apparaît assez discrètement dans Vatican II. Une dizaine d'années après Vatican II, c'est l'Eglise du Burkina Faso

qui s'est saisie de ce mystère de l'Eglise et, elle en a fait le moteur de sa dynamique théologique et pastorale avec ses petites Ceb (Communautés ecclésiales de base). Mais en fait, c'est au Synode des Eglises d'Afrique en 1994 que l'appellation Eglise-famille de Dieu a obtenu une sorte de consécration officielle et s'est révélée comme un apport original des Eglises d'Afrique à l'écclésiologie de Vatican II.

1-2 L'enjeu du thème

Devant les problèmes de nos sociétés modernes enclines à l'individualisme, à la séparation, à la non considération des valeurs de la famille, du couple et de la solidarité, comment arriver à une Eglise communion (koinionia) dans le monde, une Eglise-fraternité? La problématique de l'Eglise-famille de Dieu a surgi pour faire de l'Eglise un signe de ralliement dans le monde d'aujourd'hui, en parti-



Abbe Jacques BOUEKASSA.

culier en Afrique où les problèmes de divisions, de tribalisme et autres, sont légion. Le concept a été donc le soubassement de la théologie de la fraternité dont l'Institut catholique d'Abidjan a été le promoteur.

1-3 Des questions

L'Eglise est-elle une famille? C'est au bout seulement d'une longue évolution que les chrétiens ont parlé de l'Eglise comme famille. Et non seulement, il a fallu un certain temps pour désigner comme tel ce que nous appelons aujourd'hui l'Eglise, mais qu'il en fut de même pour ceux que nous appelons aujourd'hui aussi chrétiens. Les tenants du Christ prirent progressivement conscience de leur identité, et leur dénomination va s'avérer au

départ assez obscure. Cette thèse trouvera un écho dans les Actes des Apôtres où les disciples sont désignés tantôt comme ceux qui suivent la Voie, tantôt comme des Chrétiens, tantôt comme des Galiléens, tantôt encore comme des croyants, des Nazoréens ou des Nazaréens, mais Jésus les appelait frères et ils s'interpelaient ainsi. Et, nous sommes là en pleine élaboration de la théologie de la fraternité. A l'origine, il y avait donc diverses dénominations chrétiennes. Laquelle de ces désignations était la plus fréquemment employée pour marquer le lien qui s'établit entre Jésus et ses disciples? Autrement dit, dans l'esprit de Jésus, quelle pouvait être la désignation de ceux qui l'écoutaient et qui avaient tout quitté pour le suivre? Question à la fois difficile, simple et complexe. En lisant le Nouveau Testament, on ne peut que se dire que le mérite du christianisme, c'est d'avoir réussi à réunir en son sein des hommes et des femmes issus des couches sociales différentes. Ils devraient en principe tout quitter pour suivre le Christ et ce qu'ils quittaient en premier, c'est la famille. Ils devaient tout quitter: leur famille en même temps que leur maison et leurs biens (Mc 10. 28-29). Ceci marque aussi un déracinement qui entraîne la séparation avec les religions patriarcales d'alors. En scrutant encore le Nouveau Testament, on ne rencontre pas le binôme Eglise-famille ou Egli-

Calendrier de la Conférence épiscopale du Congo

Du mardi 20 au jeudi 22 novembre 2012

Rencontre des évêques sur Caritas Africa à Kinshasa, pour discuter de l'identité et la mission de Caritas, avec le cardinal Robert Sarah, président du Conseil pontifical Cor Unum

Du lundi 3 au samedi 8 décembre 2012

Retraite spirituelle des évêques à Liambou (Pointe-Noire) Prédicateur: Mgr Edouard Mununu, évêque de Kikwit

Du vendredi 1^{er} au lundi 4 février 2013

Semaine sociale organisée par la Commission épiscopale Justice et Paix.

Thème: «Les injustices dans l'éducation nationale: quelles implications pastorales pour notre Eglise?»

Du mercredi 6 au vendredi 8 février 2013

Session pastorale annuelle de la C.e.c au Centre interdiocésain des Œuvres (Cio)-Brazzaville.

Les divers chantiers des Commissions épiscopales

Dimanche 31 mars 2013

Dimanche de Pâques

Du lundi 8 au dimanche 14 avril 2013

41^{ème} Assemblée plénière annuelle de la C.e.c au Centre interdiocésain des Œuvres-Brazzaville

Juillet 2013

16^{ème} Assemblée plénière du Sream à Kinshasa

Thème: «L'Eglise famille de Dieu en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix».

IN MEMORIAM

MOUSSITOU ABO Paul

(30 décembre 2011-30 décembre 2012)

Un an, jour pour jour, qu'il avait plu au Seigneur de rappeler à Lui M. MOUSSITOU ABO Paul «Grand ZORO», promoteur et animateur de l'émission Nostalgie à Radio Congo et co-animateur de l'émission «Escale à Brazza», décédé le 30 décembre 2011, à Casablanca, au Maroc et inhumé, le 10 décembre 2012, au cimetière du centre-ville de Brazzaville.

En mémoire de ce triste anniversaire, la veuve MOUSSITOU et les enfants MOUSSITOU ABO prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.



se-famille de Dieu. Alors, comment rejoindre le thème de l'Eglise-famille de Dieu dans le Nouveau Testament? Des expressions telles que Dieu le Père ou Notre Père, la désignation des disciples comme enfants de Dieu, comme frères de Jésus et frères entre eux, nous offrent bien une base objective pour parler de l'Eglise-famille de Dieu.

elle peut s'incarner dans tous les peuples. Ce peuple de Dieu vit le mystère de la communion dans l'Eglise du Congo comme étant la grande famille de Dieu. L'Eglise n'est pas simplement le lieu où les hommes se sentent comme dans la famille de Dieu, mais l'endroit où ils deviennent réellement cette famille.

2- L'Eglise-famille de Dieu et la famille humaine

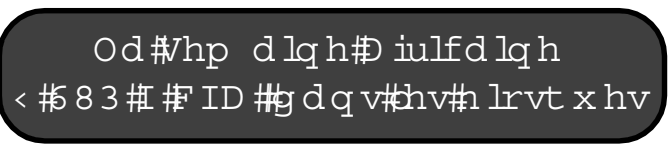
2-2 Qu'est-ce que l'Eglise-famille de Dieu?

2-1 Qu'est-ce que l'Eglise?

L'Eglise comme tout sacrement, signifie et réalise la communion de tous les hommes avec Dieu et entre eux. Mais, elle la réalise autant qu'elle la signifie. Etre signe et être instrument sont deux dimensions complémentaires et inséparables de sa structure sacramentelle. L'Eglise vit au service de la communion des hommes avec Dieu et du genre humain. L'Eglise est le peuple universel de Dieu, et elle n'entre en conflit avec aucun autre peuple et

L'Eglise-famille de Dieu évoque l'idée de «famille» à partir de laquelle les communautés locales veulent renouveler la compréhension de la nature et de l'essence de l'Eglise, ainsi que la vie concrète ecclésiale. L'Eglise-famille de Dieu est une communauté où chaque membre: le plus petit, le plus faible ou le plus âgé se sent accueilli, compris et, est responsable. L'Eglise-famille de Dieu est digne d'intégrer l'union dans la différence et elle nous renvoie à la famille trinitaire. (A suivre)

Abbe Jacques BOUEKASSA



Diocèse d'Owando

Mgr Victor Abagna Mossa a inauguré l'église Saint-Georges d'Okoyo

La communauté chrétienne d'Okoyo, dans le diocèse d'Owando, était en fête, avec l'inauguration de sa nouvelle église, dédiée à Saint-Georges, dimanche 16 décembre 2012, par Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, assisté de Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) et de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de l'Afrique Centrale). Pendant la messe solennelle, les deux prélats étaient entourés des abbés Urbain Ngassongo, secrétaire général de la C.e.c, Hermann Patrick Etokabéka, aumônier national du Renouveau charismatique catholique et des prêtres du diocèse d'Owando.

Pour l'histoire, le peuple tégué était le premier du diocèse d'Owando à bénéficier de la faveur de l'évangélisation, avec la fondation, dès 1897, de la mission catholique Notre-Dame de Lékéty, par Mgr Prosper Augouard. Par les soins des braves missionnaires de Lékéty, d'autres paroisses ont été créées, pour faire bénéficier la lumière de l'évangélisation, aux autres communautés, à l'instar de Boundji, Lékana, Ewo, Makoua, Owando, Kélé, etc. Distant d'une vingtaine de kilomètres de Lékéty, Okoyo ne justifiait pas, à cette époque, qu'une paroisse y soit érigée. Mais, le curé en charge de la paroisse-mère de Lékéty se contentait d'effectuer des déplacements à pied, pour les célébrations des messes dominicales.

Avec l'arrivée de Mgr Ernest Kombo dans le diocèse d'Owando, l'annexe d'Okoyo se transforme, enfin, en paroisse et bénéficie d'un prêtre résident, en la personne de l'abbé Thaddée Twagirayezu, qui rêvait d'une paroisse moderne, digne d'un chef-lieu de district. Son premier travail a consisté à concevoir le plan de la nouvelle église et à rechercher des contributions auprès des tiers, pour la réalisation de son rêve. Avec les subsides de Rome, l'abbé Thaddée a bénéficié d'une subvention de 41.000 euros, répartie en deux tranches, et de la contribution des bienfaiteurs de la paroisse d'Okoyo, à hauteur de quatre millions de francs Cfa. Avec ces fonds, son rêve est devenu une réalité. Il a lancé les travaux et les a achevés, à la satisfaction de tous. Okoyo a désormais, un sanctuaire digne de son rang. Finies enfin, les célébrations sous les hangars. La nouvelle église est un bâtiment de 25 mètres de long sur 15 mètres, comprenant une nef principale et une sacristie de trois salles. C'est en présence d'une foule de chrétiens en liesse venus de Lékéty, Boundji, Ewo, Oyo et Brazzaville, que l'inauguration de l'église Saint-Georges a eu lieu. Parmi les autorités politico-administratives, on notait la présence de Richard Eyeni, président du conseil départemental de la Cuvette-Ouest, de M. Ntsintsa, chef du district d'Okoyo, des autorités militaires dudit district et du secrétaire général de la mairie d'Okoyo. Prélude à l'inauguration de l'église, deux couples (Obekoua et Labou) ont reçu le sacrement de mariage, samedi 15 décembre 2012, devant les fidèles, parents et amis. Vers 21h, il y a eu une soirée culturelle animée par la chorale de l'église évangélique de la localité, les chorales catholiques de Lékéty, Okoyo et Boundji. Les groupes des jeunes à savoir: les servants de messe, les Yamboté et les Elisa de Lékéty et d'Okoyo se sont mêlés à l'animation culturelle, pour contribuer à leur manière à la réussite de la fête.



Abbé Thaddée Twagirayezu.

Dimanche, c'était la messe solennelle. Livrant son homélie, Mgr Victor Abagna Mossa a félicité l'abbé Thaddée pour cette heureuse initiative et a exhorté



Une vue des participants à la célébration eucharistique.

té les chrétiens d'Okoyo à envahir cette maison de prière pour écouter la parole de Dieu. En cette année de la foi, il a longuement insisté sur le changement de comportements, pour vivre l'évangile et être enfin, de vrais témoins de Jésus-Christ. Après l'évangile, Mgr Louis Portella Mbuyu a administré le sacrement de confirmation à huit catéchumènes de la pa-



Mgr Victor Abagna Mossa pendant la messe.

roisse d'Okoyo. Enfin, après l'action de grâces, plusieurs allocutions ont été



L'église Saint Georges d'Okoyo, le nouveau bijou de la communauté chrétienne.

roisse d'Okoyo. Enfin, après l'action de grâces, plusieurs allocutions ont été prononcées: celle de l'abbé Thaddée, rendant un vibrant hommage à Mgr Ernest Kombo, de vénérable mémoire, pour la création de la paroisse Saint-Georges d'Okoyo et remerciant vivement les bienfaiteurs et Rome (Solidarité internationale catholique de Rome), pour la réalisation des travaux; le sous-préfet d'Okoyo a souhaité la création d'une troisième paroisse dans le district d'Okoyo, pour poursuivre la mission d'évangélisation des peuples; Richard Eyéni, au nom de tous les doyens du district d'Okoyo, a exhorté le peuple de Dieu à suivre l'exemple de l'abbé Thaddée, pour réaliser des projets à partir des petits moyens dont on dispose; Mgr Louis Portella Mbuyu a félicité l'abbé Thaddée pour cette œuvre grandiose, eu égard aux petits moyens financiers dont il disposait. Il a reconnu les efforts louables de la communauté urbaine d'Okoyo et l'a exhortée à en faire davantage. Intervenant en dernier lieu, Mgr Victor Abagna a, de nouveau, invité la population à envahir les lieux de culte pour porter la Bonne Nouvelle dans tous les milieux, tout en présentant au peuple de Dieu, quatre religieuses originaires de la paroisse d'Okoyo. Enfin, l'évêque d'Owando a demandé au curé d'Okoyo de susciter des vocations sacerdotales, car la paroisse d'Okoyo manque encore de prêtres.

Xavier MPOUGALOGUI

Fête de Noël à Linzolo (archidiocèse de Brazzaville)

Tatiane Ominga a manifesté sa bonté aux personnes âgées et aux enfants

Membre de l'archiconfrérie Notre-Dame du Sacré-Cœur de la basilique Sainte-Anne du Congo et bienfaitrice de la communauté des sœurs de Saint Joseph de Cluny de Linzolo, Mme Tatiane Ominga est connue pour ses œuvres de charité en faveur des personnes vulnérables. Elle l'a encore démontré, vendredi 21 décembre 2012, à travers un don de matériels divers, offert à environ une quarantaine de personnes âgées prises en charge par les sœurs de Cluny, à Linzolo. Outre les personnes du 3^{ème} âge, le don était également destiné aux enfants du village, sans oublier les enfants malades de l'hôpital Sr Maurice Philippe, tenu par les sœurs de Saint Joseph de Cluny. Ceci, pour leur permettre de bien passer les fêtes de



Les bénéficiaires ont été reconfortés et soulagés après réception du don.

Noël. Ce don divers, composé de vivres et non-vivres comprenait entre autres, des jouets pour les enfants de Linzolo, y compris ceux hospitalisés, des vi-

vres destinés aux personnes âgées. Le don a été remis par les sœurs de Saint Joseph de Cluny, en lieu et place de la bienfaitrice, qui actuellement, allaite son nouveau-né. C'était

Epiphanie du Seigneur

Suivre l'exemple des mages

Textes: Is 60.1 - 6; Ep 3. 2 - 6; Mt 2.1-12

Chers frères et sœurs,
Nous entrons dans une nouvelle année, et l'attitude des mages, qui s'oppose à celle d'Hérode, est pour nous le modèle à suivre. Il s'agit de reconnaître la présence de Dieu dans les choses simples de la vie quotidienne, de faire de notre vie un lieu d'adoration perpétuelle du Seigneur, à travers nos bonnes œuvres. L'Epiphanie (qui veut dire manifestation en grec) est la fête de Jésus-Sauveur manifesté à tous les peuples représentés par la démarche des mages. Le passage de l'évangile de ce jour commence par une phrase pleine de sens: «Jésus était né à Bethléem en Judée...». Jésus (Dieu sauve), qui sera le Messie des humbles (Mt 11. 25-30), vient naître à l'humble Bethléem, à l'écart, loin de la glorieuse Jérusalem. Jésus est né à Bethléem, qui veut dire la maison du pain, Lui qui se donne au monde sous les espèces de pain venu du Ciel, du pain que l'on mange par la foi. La destinée de l'enfant Jésus est donc celle du pain: il vient pour être partagé au monde, il est mangé pour donner la vie. C'est la générosité d'un Dieu qui s'abaisse pour élever les humbles. Jésus, pasteur qui sera rejeté par ceux qui signeront sa mort (Mt 26. 37) et railleront «le roi des juifs» du Calvaire (Mt 27. 37), reçoit, à travers les mages, l'avant-garde des peuples païens, lui qui dira un jour: «de toutes les nations faites des disciples» (Mt 28. 19). En Jésus, la grandeur de Dieu-Roi se manifeste dans la petitesse d'un enfant. Dieu, qui est grand, cherche à s'offrir, et s'offrir, c'est s'exposer, sans artifices. Quand on se donne véritablement, il y a toujours une sorte de perte de quelque chose: en l'enfant Jésus, Dieu accepte de perdre le contrôle de toutes choses pour se laisser protéger par les mains humaines. Le titre de «Roi des Juifs», par lequel les mages désignent le nouveau-né, réapparaîtra dans la bouche de Pilate au moment du procès de Jésus et ce sera l'inscription de l'écriteau de la croix: ici, le berceau annonce déjà le tombeau. La manifestation de Jésus aux mages est ainsi le commencement et le germe de la manifestation plénière qui se déploiera dans la mort et la résurrection du Christ, manifestation qui prendra une dimension universelle au matin de la Pentecôte, matin inaugural de l'annonce de la Bonne nouvelle à tous les peuples. Cette manifestation marque la nouveauté radicale que Jésus révèle dans sa mission de salut. Le passage de la lettre aux Ephésiens le rappelle aujourd'hui: les païens ont accès au salut sans être fils d'Israël.

Les mages restent des païens, ils pratiquent la divination, la médecine, l'astrologie, mais ils ont rencontré leur Sauveur parce qu'ils ont le cœur droit, simple. Malgré leur science (astrologie), ils écoutent ce que l'Esprit de Dieu leur dit, ils sont dociles pour y répondre. Hommes riches, sans être esclaves des richesses, les mages ne sont pas déconcertés par la pauvreté de ce roi des juifs sans apparat. En offrant au nouveau-né l'hommage des nations lointaines, les mages païens réalisent, par leur comportement, les prophéties messianiques qu'attendaient les juifs croyants. Païens de bonne volonté, les mages préfigurent tous ceux qui accéderont à la Bonne Nouvelle du salut universel, en acceptant de vivre la vérité qu'ils ont découverts, même partiellement. Les mages nous révèlent ainsi que tous les hommes peuvent accéder à la foi au travers des signes qu'ils reçoivent de Dieu. Il faut les vérifier sans doute, mais il faut surtout en tirer les conséquences. Comme eux, nous devons nous mettre en route quand Dieu nous fait signe.

Mais, les mages ont pris un autre chemin après la rencontre de l'enfant, roi des juifs et Messie. Saint Matthieu le souligne pour nous dire que le retour vers les scribes n'était pas la bonne orientation. L'Esprit de Dieu les a guidés autrement. Lui seul sait pourquoi et comment. Acceptons, nous aussi, d'être parfois déroutés de nos certitudes premières.

La rencontre de Dieu, qui s'épanouira dans la claire vision de sa splendeur, n'est possible que dans l'ouverture, la recherche, la disponibilité et l'acceptation joyeuse et incessante de l'inattendu d'aujourd'hui. Une telle attitude s'oppose à celle d'Hérode. Hérode est le symbole de tous ceux qui refusent le Sauveur, tous ceux qui sont troublés par la présence du Seigneur, dans leurs ambitions, leur recherche de l'argent et du pouvoir: «Le roi Hérode fut troublé» (Mt 2. 3). Hérode ou les mages, quel exemple volons-nous suivre? Telle est la question que nous devrions nous poser en cette nouvelle année civile. Vouloir se débarrasser de Dieu ou construire sa vie sur l'adoration de Jésus-Seigneur, présent dans la faiblesse de l'homme, dans une mangeoire d'animaux, loin des palais? Il faut choisir. Choisir entre l'humilité et l'orgueil, entre le service et l'exploitation des autres. Ce choix est personnel.

Fr. Claver BOUNDJA, O.P.

en présence des membres de l'équipe presbytérale de la paroisse Saint Joseph de Linzolo. Tatiane Ominga n'est pas à son premier geste de cœur, elle a souvent mené des actions caritatives en faveur des enfants orphelins pris en charge par l'Action Talitha Koum que dirige sœur Marie-Thérèse Nkouka, et auprès d'autres orphelins de Brazzaville. C'est ainsi que, dans le souci d'étendre ces «gestes qui sauvent», son regard s'est tourné cette fois-ci vers les personnes âgées et les enfants de Linzolo, considérés parfois comme des laissés-pour-compte.

Le don a été accueilli par les bénéficiaires comme un signe de soulagement et de réconfort. Il leur a permis de passer les fêtes de Noël et de nouvel an dans des conditions quelque peu dignes. Sur leurs visages, la joie pouvait se lire sans démentir. A travers ce don, les sœurs de Saint Joseph de Cluny espèrent quant à elles, que leur plaidoyer pour l'hôpital de Linzolo, porte du fruit. Car, secoué par les conflits armés, cet hôpital a besoin d'un nouveau souffle, surtout en termes de toiles.

Azer ZATABULI

ETUDE Maître Anicet BALHOU
 B.P: 4171; Tél.: (242) 05-557-44-10
 E-mail : etudeanicetbalhou@yahoo.fr
 Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3^{ème} étage, porte 303
 19, Avenue Charles DE GAULLE,
 Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du douze octobre deux mil douze, enregistré le seize octobre de la même année Folio 0185/766, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée «DEA» S.A.R.L, société A Responsabilité Limitée au capital de F.CFA 1 000 000 (UN MILLION); dont le siège est établi à Pointe-Noire, Quartier Aéroport. La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous les autres pays:

- Les activités de projet et d'étude d'architecture, d'ingénierie et de topographie, dans le domaine civil, industriel et des travaux publics, à travers son personnel et/ou des consultants externes. L'acquisition et l'exécution de services de direction des travaux et d'assistance-technique à la réalisation des constructions civiles, des installations industrielles et des travaux publics, soit avec son personnel qu'avec des consultants externes.

- L'acquisition et l'exécution des services techniques liés à l'environnement, la santé, la sécurité et la qualité des recherches techniques et des marchés, des recherches économiques et administratives, pour tout ce qui concerne les constructions civiles, les installations industrielles et les travaux publics, ainsi que la recherche, la sélection et la préparation professionnelle.

- Et la mise à disposition du personnel intérimaire pour le compte d'autrui, à travers son personnel et/ou des consultants externes.

- La commercialisation des biens, des services divers, des technologies, des procédés

industriels et autres, en République du Congo et à l'étranger, à tel but, la société pourra devenir associée, agent et/ou représentant d'autres sociétés. La société, dans ce domaine, pourra exécuter, directement, les activités de construction et de montage des produits manufacturés, des édifices civils et des installations industrielles, des travaux publics ou bien des activités de reconstruction, de restructuration et/ou de restauration.

- La société pourra, en outre, accomplir, d'une façon pas prédominante par rapport aux activités décrites ci-dessus et au seul but de la réalisation de l'objet social, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, ainsi qu'assumer, d'une façon pas prédominante, par rapport à l'objet.

Et, plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Monsieur Alessandro BOTTIGLIONI est nommé Gérant, pour une durée de quatre (04) années renouvelables.

Elle est inscrite au Registre de commerce et du crédit Mobilier sous le N°RCCM CG/PNR/12 B 493.

Pour avis

Maître Anicet BALHOU

Le Notaire

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE
 OFFICE NOTARIAL GALIBA
 Me Henriette Lucie Arlette GALIBA.
 3, Blvd Denis SASSOU NGUESSO, Plateau Centre-ville (ex-Trésor)
 B.P: 964/ Tél.: 05 540-93-13; 06 672-79-24/E-mail: notaire_galihen@yahoo.fr
 REPUBLIQUE DU CONGO

LIKOUALA TIMBER

SOCIETE ANONYME
 Capital social: 1.000.000.000 Francs CFA
 Siège social: Bétou
 RCCM: 07-B-388
 REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de la société dénommée «LIKOUALA TIMBER», S.A, en date du 31 août 2012, et déposé au rang des minutes de Maître Henriette Lucie Arlette GALIBA, en date à Brazzaville du 20 septembre 2012, enregistré à Brazzaville, le 24 septembre 2012, à la recette des impôts de Bacongo, folio 174/7, numéro 2391, l'Assemblée Générale des actionnaires a décidé de nommer Monsieur Matteo DASSI en qualité d'administrateur, pour une durée de 2 ans, jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2014.

Dépôt des actes a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 26 octobre 2012, sous le n° 12 DA 1126, et mention modificative a été faite au Registre du Commerce et Crédit Mobilier sous le n° M2/12 - 2181.

Pour avis

Me Henriette L.A. GALIBA

Notaire

Chambre départementale des Notaires de Pointe-Noire
 Etude GNALI-GOMES
 Société Civile Professionnelle de Notaires
 B.P: 1754 - Tél/Fax.: (242) 22.294.00.17/05 534 46 83
 E-mail: batia_paul@yahoo.fr, 2^{ème} étage Tour Mayombe.
 bd De GAULLE - Pointe-Noire - Congo
 Marcel-Roger GNALI-GOMES/Notaire associé
 Président Fondateur de la Chambre des Notaires du Congo
 Immédiat Past Président de la Chambre des Notaires
 du Congo/Membre du Conseil permanent de l'Union Internationale
 du Notariat/Yvon François Dominique GNALI-GOMES
 Notaire associé
 Paul Bernard BATIA/Notaire

INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu par Maître Paul Bernard BATIA, Notoire à Pointe-Noire, le vingt-trois novembre deux mille douze, Il a été constitué une société à responsabilité limitée à caractère unipersonnel présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: KERUI CONGO;

Capital social: Dix millions (10 000 000) de francs Cfa, divisé en mille (1000) parts de dix mille (10 000) francs Cfa chacune, libérées en totalité.

Siège social: Avenue général De Gaulle, appartement n°32, Tour Mayombe, B.P: 266, Quartier Centre-ville, arrondissement 1, Lumumba, Pointe-Noire.

Objet social: La société a pour objet, au Congo et partout ailleurs, la vente et la location du matériel de l'industrie pétrolière, la conception, la construction et l'installation de l'ingénierie pétrolière, le service technique de l'ingénierie pétrolière, l'exploration, l'exploitation et le commerce des ressources minérales, l'import-export.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Administration: La société est administrée et gérée par Mr Kunlun ZHAO.

Immatriculation au R.C.C.M: Le 11 décembre 2012, sous le n°12 B 566.

Pour avis,
 Le Notaire

INSERTION LEGALE

Il appert du récépissé de dépôt du Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire en date du 13 novembre 2012 que Monsieur le Greffier en Chef dudit Tribunal a reçu le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 1^{er} octobre 2012 par les associés de la Société congolaise des phosphates, en sigle SCP. Les associés ont délibéré sur deux points, à savoir:

1- Modification de la dénomination de la société;
 2- Changement du gérant.

Désormais, la société se présente ainsi qu'il suit:
 Dénomination: Société Congolaise des Phosphates et des Potasses, en sigle SC2P;

Forme: Société à responsabilité limitée pluripersonnelle;

Capital social: 2.000 000 F.CFA;

Siège social: Immeuble CNSS, 1^{er} étage, en face du cinéma club 7, Avenue Charles DE GAULLE, B.P: 1970, à Pointe-Noire;

Objet: - la recherche et l'exploitation minière;

Gérance: Monsieur YOKA Gabriel, de Nationalité congolaise, en est le gérant;

RCCM: N°RCCM CG/PNR/10 B 1985

Pour insertion,

Le gérant

INSERTION LEGALE

Il appert des actes reçus par Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, notaire, en date du 25 Septembre 2012, dûment enregistrés aux domaines et timbres de Pointe-Noire Centre, sous Folio 172/38 N°1730, la création d'une société ainsi caractérisée:

Dénomination: TERRA-DIZE SOLUTIONS LIMITED;

Forme: Société à responsabilité limitée unipersonnelle;

Capital social: 10.000 000 F. CFA

Siège social: Immeuble CNSS, 1^{er} étage, B.P: 1970, à Pointe-Noire;

Objet: - Le conseil, la promotion, la réalisation et le suivi des projets;
 - La prise de participation;

Gérance: Dame LINHART Paula, de Nationalité allemande, en est la gérante;

RCCM: N°RCCM CG/PNR/12 B 500

Pour insertion,

La gérante


BUROTOP IRIS
www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville
 Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou
 après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53



Incroyable mais vrai !
 Ordinateur de bureau DELL

PROMO DELL
 Disque Dur : 320 Go
 Mémoire RAM : 2Go
 Processeur : G630
 Linux
 Ecran 20" LED

du 5 Décembre 2012
 au 5 Janvier 2013



vous partenaire DELL au Congo !

333.000 FCFA*HT

Burotop Iris,
 votre distributeur DELL au Congo

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

15^e session du comité de direction du P.e.a.c

Pour des synergies à travers le P.e.a.c, afin d'accélérer l'électrification des villes et des campagnes

L'hôtel Ledger Plaza Maya Maya, à Brazzaville, a abrité, du 9 au 10 décembre 2012, la 15^e session du comité de direction du Peac (Pool énergétique de l'Afrique centrale). Ouverte par Albert Camille Pella, vice-président du comité de direction et directeur général de la S.n.e (Société nationale d'électricité) du Congo, en présence de Jean Chrysostome Mekondongo, secrétaire permanent du P.e.a.c

Sept entreprises d'électricité du P.e.a.c, représentées par les directeurs généraux ont pris part à ce comité de direction. Il s'agit des S.n.e du Tchad et du Congo, d'Ene-Ep d'Angola, de Seeg du Gabon, de Segesa de la Guinée Equatoriale, d'Enerca de la République centrafricaine et de la Snel (République Démocratique du Congo).

Les membres du comité ont examiné et analysé, à cet effet, un volume important de dossiers. Ils ont, à la fin des travaux, adopté, entre autres, les états financiers de l'exercice 2010, approuvé les rapports d'exécution du plan d'action et du budget 2012. Ils ont, en outre, doté le P.e.a.c d'un nouveau plan d'action et d'un budget pour l'exercice 2013, estimé, en recettes et en dépenses, à la somme de 2 milliards 327 millions 643 mille 170 Francs Cfa, dont 487.840.000 F.Cfa, pour le fonctionnement et 1.844.933.170 F.Cfa, pour les investissements.

Des questions primordiales traitant de l'efficacité du Pool, mises en attente depuis un certain temps, ont été, également, examinées, notamment le mode de financement qui devrait garantir un fonctionnement harmonieux et assurer la viabilité du Pool, tout en permettant de réaliser les activités

des projets, en vue de leur mise en œuvre; le renforcement des capacités, pour une adéquation entre ses moyens matériels, intellectuels et humains et les attentes escomptées de ses activités.

Ouvrant les travaux, Albert Camille Pella a souligné l'intérêt pour les opérateurs du service public d'être performants, afin d'attirer les investisseurs. «Pour aider le P.e.a.c à aller de l'avant, j'estime que notre comité de direction se doit de hausser le rôle des opérateurs du service public que sont nos entreprises dans les orientations et les prises de décision, afin que notre organisme commun puisse contribuer à résoudre les problèmes de gestion du secteur de l'électricité dans nos pays, prélude à l'intégration sous-régionale», a-t-il déclaré.

Gabriel Baykam, directeur général adjoint de la S.n.e du Tchad et président du comité de direction, clôturant les travaux, a dit: «Au-delà du stade actuel, nos actions, en tant que manager du Peac, comme nous le confient les textes statutaires, doivent viser non seulement la conservation des présents acquis, mais encore de les consolider, puis les développer, si nous voulons vraiment escompter des résultats meilleurs, pour notre Pool que



Photo de famille à la fin des travaux.

nous devons hisser, de toute urgence, au niveau des autres Pools régionaux, lesquels attendent beaucoup de notre sous-région.»

Des conclusions de cette 15^e session, il ressort des recommandations fortes à l'endroit du conseil des ministres et du secrétariat permanent du P.e.a.c, dont les objectifs visent à propulser le Pool énergétique de l'Afrique centrale, en vue de réaliser, physiquement, des infrastructures communautaires. Pour les atteindre, les membres du comité ont décidé et jugé nécessaire que les entreprises d'électricité d'Afrique centrale créent, ensemble, des synergies, à travers le P.e.a.c, afin d'accélérer l'électrification des villes et des campagnes. Car, le niveau d'accès à l'électricité demeure, encore, faible dans la sous-région, malgré l'existence d'immenses potentialités. Signalons que le Pool énergé-

tique de l'Afrique centrale, en sigle P.e.a.c, dont le siège est à Brazzaville, est un organisme spécialisé de la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale). Il est chargé de la mise en œuvre de la politique énergétique, du suivi des études et de construction des infrastructures communautaires et de l'organisation des échanges de l'énergie électrique et des services connexes dans l'espace C.e.e.a.c. La vision du P.e.a.c est de valoriser l'énorme potentiel hydroélectrique de l'Afrique centrale, afin de satisfaire, à l'horizon 2025, toutes les formes de demandes en électricité au sein et en dehors de l'espace C.e.e.a.c grâce aux boulevards énergétiques interconnectés et aux marchés libres d'échange d'énergie électrique efficaces et prospères.

Philippe BANZ

Festivités de Noël : Visite des parcs d'attraction

«Qu'il y ait davantage des parcs, des centres d'accueils et de loisirs dans le pays», a dit Anatole Collinet Makosso

A l'occasion de la fête de la Nativité, célébrée le 25 décembre de chaque année, Anatole Collinet Makosso, ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, accompagné de ses collaborateurs, a fait la ronde des différents parcs d'attraction des jeunes, mardi 25 décembre 2012, à Brazzaville.

En somme, Anatole Collinet Makosso a visité Luna Park, à Poto-poto, et City Celtel, à Ouenze, respectivement dans le 3^{ème} et 5^{ème} arrondissement de la ville-capitale. Cette visite s'est étendue aux différentes buvettes de la place.

A l'issue de la visite, le ministre en charge de la jeunesse a, ainsi, justifié le sens de ce déplacement promis, il y a quelques temps: «C'est une ronde multifonctionnelle. Nous l'avons commencée hier; c'est pour essayer de regarder quels sont les espaces qui s'offrent aux jeunes, en cette période de fêtes. En cette période, ce sont les jeunes qui sont plus en avant et il fallait nous assurer des conditions dans lesquelles les jeunes passent ces fêtes. Hier, nous avons, avec quelques brigades juvéniles de sécurité, organisé des marches civiles dans la nuit, pour voir comment les jeunes se comportent pendant cette période», a-t-il déclaré.

Parlant du nombre assez réduit des établissements d'attraction, Collinet Makosso a reconnu qu'il n'y a pas beaucoup d'espaces, mais il a souhaité que soient mis en valeur les parcs que nous avons déjà. «Nous avons tendance à penser que les jeunes n'ont pas assez de loisirs, mais il y en a quelques-uns. Je crois que c'est un beau cadre pour que les jeunes y passent leurs moments de joie. Il y a, aussi, d'autres jeux qui sont prévus, comme le tournoi organisé par la Fondation Edith Lucie bongo Ondimba», a-t-il fait savoir. Avant d'annoncer la création de ces centres par le gouvernement, dans les prochains jours. «Un grand programme est en train d'être entrepris par le Ministère de la jeunesse, pour qu'il y ait davantage de ces parcs, de ces centres d'accueils et de loisirs sur toute l'étendue du territoire», a-t-il fait indiqué, en demandant aux enfants d'avoir un comportement digne et responsable, de ne pas se livrer à des comportements inciviques. Aux parents, il a demandé de choisir les endroits ou distraire leurs enfants. Aussi les a-t-il invités à dépenser, rationnellement, parce qu'après les fêtes, les besoins y sont toujours.

«Chers jeunes vivez bien, mais soyez responsables», a-t-il conclu.

Esperancia MBOSSA- OKANDZE



Anatole Collinet Makosso.

Croix-rouge Congolaise (Pointe-Noire et Kouilou)

Restitution de la 7^{ème} assemblée générale

Au cours d'une conférence de presse qui a réuni chevaliers de la plume, du micro et de la caméra de la ville océane, samedi 15 décembre 2012, les responsables de la Croix-rouge congolaise de Pointe-Noire et du Kouilou ont présenté, dans la salle de conférence de l'hôpital général de Loandjili, les activités réalisées, au cours de l'an 2012. Sous l'autorité de Michel Auguste Mababidy-Mababidy, président départemental de la Croix-rouge Pointe-Noire qui avait à ses côtés Malik Makosso, président départemental de la Croix-rouge Kouilou.



Les orateurs pendant la conférence de presse.

Faire connaître aux Ponténégrins et aux volontaires secouristes de la Croix-rouge congolaise les résultats de la 7^{ème} Assemblée générale, qui a eu lieu du 27 au 30 novembre dernier, à Brazzaville, a été le fond de cette conférence de presse. Compte rendu des conclusions de la 7^{ème} Assemblée générale de la Croix-rouge congolaise; présentations des délégués et membres du Conseil national de la gouvernance issus de la 7^{ème} Assemblée générale nationale; projection sur les assemblées générales électives de Pointe-Noire et du Kouilou prévues pour le mois de janvier 2013; point sur l'assistance aux sinistrés des inondations du 18 novembre 2012, à Pointe-Noire; point sur

le crash du 30 novembre 2012, à Brazzaville; participation à la riposte sur l'épidémie de choléra dans la ville de Pointe-Noire; Noël avec les enfants sinistrés du 4 mars 2012 des deux sites: Kintélé et la Cité des 17, à Brazzaville, avec la société Chevron et l'appel à l'adhésion ont été passés en revue, pour mieux édifier l'opinion publique, à travers les médias.

A cette conférence de presse, Michel Auguste Mababidy-Mababidy et Malik Makosso ont expliqué, en long et en large, les différents thèmes, ainsi que le travail réalisé par cette Ong à caractère humanitaire, au sein de la société congolaise, à travers des actes de bienfaisance au bénéfice de la population. Au terme de ces évocations,

Michel Auguste Mababidy-Mababidy a dit: «C'est donc un

Société Vmk

Le Smartphone Elikia, désormais disponible sur le marché

Après la tablette tactile Way-AC, la société Vmk a mis, le 22 décembre 2012, sur le marché du mobile, son Smartphone Elikia, commercialisé à 85.000 F. Cfa, l'unité. Cette annonce a été faite, officiellement, par Véronne Mankou, directeur général Vmk, au cours d'un point de presse qu'il a donné, au siège de sa société,

appel solennel pour tous ceux qui vont suivre ces éléments d'intégrer la Croix-rouge. Pour nous qui sommes, déjà, à la Croix-rouge d'amener le maximum de personnes. Qu'ils viennent à la Croix-rouge, car il n'est pas interdit de venir à la Croix-rouge. Ce qu'on apprend d'abord, à nous mêmes et à nos familles. Nous avons un ambitieux programme de formation, et ça va se poursuivre au niveau national.»

Signalons que l'Assemblée générale élective de la Croix-rouge Kouilou aura lieu, le 19 janvier 2013 et, celle de Pointe-Noire, le 20 janvier 2013.

Noëllie BOUANGA et Equateur Denis NGUIMBI

société Vmk, du Congolais Véronne Mankou, poursuit ses ambitions de s'imposer dans le business du mobile où l'Afrique est quasiment absente. Après la tablette tactile, l'entreprise vient, en effet, d'offrir au public son premier Smartphone dénommé Elikia.

Pour les professionnels, l'exigence est de trouver un terminal qui réponde à un double usage: une utilisation professionnelle, mais aussi, des besoins personnels. Avec une architecture révoltée, sans pour autant gêner ses courbes sensuelles et hybrides, Elikia est conçu pour être un téléphone de toutes les mains. Son aspect extérieur garanti de noblesse s'accommode à sa structure interne réalisée avec simplicité. Pour faciliter son utilisation, Elikia possède un écran tactile de 3,5 pouces, une mémoire Ram de 512 Mo, un processeur de 650 Mhz et une mémoire interne de 256 Mo extensible jusqu'à 32 Go, via une carte mémoire micro SD. Outre sa connectivité absolue, Elikia offre une batterie de capteurs, un gyroscope et des applications

de réalité augmentée grâce à sa géolocalisation Gps, un Wifi et un Bluetooth.

Commercialisé à 85.000 F.Cfa, le Smartphone Elikia est vendu par deux grandes sociétés de téléphonie mobile, à savoir: Airtel et Warid, ainsi que par d'autres distributeurs, à l'instar de Burotop Iris et les différentes galeries de vente de téléphones, à Brazzaville et à Pointe-Noire. En dehors de ces points commerciaux référentiels, les clients trouveront le produit dans l'enceinte de l'Institut français du Congo. «Nous allons nous battre pour qu'en janvier, le produit soit disponible à travers le pays et dans d'autres pays africains», a précisé Véronne Mankou, qui, à cette occasion, a félicité tous ceux qui le soutiennent ou qui veulent acheter le Smartphone Elikia. «Je pense que le soutien que les gens ont apporté à l'équipe de l'Ac Léopards sera réitéré avec les produits Vmk», a-t-il fait savoir, en invitant les Congolais à s'approprier ce produit de qualité.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Maitre Ado Patricia Marlène MATISSA

Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»

2^{ème} étage gauche Q050/S

(Face ambassade de Russie), Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville

Tél: (242) 06 639.59.39/05 583.89.78/04 418 24 45

E-mail: etudematissa@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

DE LA SOCIETE «CAPI VONY»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital de 1 000 000 F. CFA

Siège social à Brazzaville

République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 11 décembre 2012 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré le 11 décembre 2011 à la recette de Brazzaville sous folio 216/12 N°1435, il a été procédé à la radiation des Etablissements CAPI VONY du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier et à la constitution d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à responsabilité limitée unipersonnelle;

Objet: la société a pour objet, tant sur l'étendue du territoire de la République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- Commerce général: import-export;
- Vente au détail du ciment;
- Transport de personnes et des marchandises;
- Bâtiments et travaux publics.

Dénomination: La société a pour dénomination: CAPI VONY;

Siège social: Le siège social est situé à

Brazzaville, au numéro 1873 de la rue Mbemba Hypolite, quartier Makélékélé. **Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier;

Capital: Le capital social est de 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées;

Gérance: La société est administrée par Monsieur Yvon Ghislain DIOULOU, Associé Unique;

Dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 14 décembre 2012, enregistré sous le numéro 12 DA 1303;

RCCM: la société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/12 B 3925.

Pour insertion légale

Me Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Maitre Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire

Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais,

Tél: 06 664.85.64/04 432.52.12.

B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr. Pointe-Noire - République du Congo.

INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 5 Août 2009, enregistré aux domaines et timbres de Pointe-Noire Centre, le 29 Décembre de la même année, sous le folio 227/16 N°8068, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N°RCCM CG/PNR/09 B 1281 du 30 Décembre 2009. Il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: LASIE SERVICES, en sigle L.S;

Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: Un million de francs (1.000.000) CFA, divisé en cent (100) parts sociales de 10.000 F. CFA de valeur nominale;

Siège social: TCHIMBAMBOUKA (Route de Djeno), face Agri Congo, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: Commerce, Import-export, Achat-Vente, Distribution, Prestations de Services, Centre de Formation en Soudure Industrielle, Construction Métallique, Peinture, Travaux Bâtiment et Transport;

Gérant: La société est gérée et administrée par monsieur Ludovic BAZOUNGOULA.

Pour insertion,

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE



AVIS D'APPEL D'OFFRE

MARCHÉ DE TRAVAUX D'INSTALLATION DES CLOTURES DES AEROPORTS DE BRAZZAVILLE ET DE POINTE-NOIRE

1. OBJET DE LA CONSULTATION:

La présente consultation concerne la réalisation des clôtures d'enceinte, y compris les portails et équipements connexes de détection pour les aéroports internationaux de Brazzaville (environ 12 km de clôture) et de Pointe-Noire (environ 9 km de clôture).

2. FORME DE LA CONSULTATION:

La présente consultation est ouverte à toute entreprise ou un groupement d'entreprises rassemblant toutes les compétences et moyens nécessaires à la réalisation du projet.

AERCO Aéroports du Congo, Maître d'Ouvrage, n'étant pas soumis à la réglementation applicable aux travaux engagés par l'Etat ou les personnes publiques, la présente consultation n'est pas régie par le Code de Marchés Publics.

3. DECOMPOSITION DU MARCHÉ:

Le marché est décomposé en deux lots et deux tranches:

Lot 1: Les travaux relatifs aux clôtures, voiries et équipements connexes de l'aéroport de Pointe-Noire:

Tranche ferme, travaux réalisés en phase 1;
Tranche conditionnelle, travaux réalisés en phase 2

Lot 2: Les travaux relatifs aux clôtures, voiries et équipements connexes de l'aéroport de Brazzaville:

Tranche ferme, travaux réalisés en phase 1;
Tranche conditionnelle, travaux réalisés en phase 2

4. CONTENU ET CONDITIONS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION:

Le dossier de consultation est constitué des éléments suivants:

- Le règlement de la consultation
- Le cahier des clauses techniques particulières
- Le cahier des clauses administratives particulières
- Les plans d'implantation et de détails
- Le planning de réalisation
- Le contrat de travaux et fournitures

Le dossier de consultation est remis contre une somme de 2.000.000 F CFA TTC (deux millions de francs CFA) en un exemplaire papier et un exemplaire électronique, à chaque candidat qui en fera la demande, à compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offre.

Le dossier de consultation est à retirer auprès de la Direction Technique d'AERCO située au

niveau mezzanine de l'aérogare de Brazzaville.

5. DATE DE REMISE DES OFFRES:

La date limite de remise des offres est fixée au jeudi 31 janvier 2013 à 17h00.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres devront comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de dix (10 000 000) millions de francs CFA. Cette garantie sera appelée à première demande dans le cas où le candidat qui, s'étant vu notifier l'acceptation de son offre par Le Maître d'Ouvrage pendant la période de validité, retire son offre ou refuse de signer le contrat de travaux.

Les offres devront être adressées à Monsieur le Directeur Général d'AERCO et remises au secrétariat de la Direction Générale situé au niveau mezzanine de l'aérogare de Brazzaville.

6. VALIDITE DES OFFRES:

Les offres demeureront valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de remise.

Commentaire du «*motu proprio*» de Benoît XVI

Les diocèses de l'Eglise catholique au «*service de la charité*»

«*Intima Ecclesiae natura*», la nature «*intime*» de l'Eglise, l'Eglise dans sa raison d'être... l'Eglise en tant qu'Eglise n'est visible et n'est crédible que dans l'accomplissement de trois tâches: elle annonce la parole de Dieu (*elle parle vrai*), elle célèbre les sacrements (*elle est branchée sur le «cœur» de ce Dieu qui est Amour... Le Dieu de Jésus-Christ*); elle est au service de la charité (*elle rend aux hommes de ce temps des services de qualité... Une qualité très spécifique qui est celle de la «charité»*).

«Le service de la charité est, lui aussi, une dimension constitutive de la mission de l'Eglise et il constitue une expression de son essence même à laquelle elle ne peut renoncer. Tous les fidèles ont le droit et le devoir de s'engager personnellement, pour vivre du commandement nouveau que le Christ nous a laissé». Ainsi commence un bien beau texte que tous les acteurs chrétiens du «développement» devraient avoir à leur disposition. Il n'y a plus que l'Eglise pour mettre, par écrit, un tel discernement, une telle articulation de l'Esprit et de la lettre, un tel souci spirituel de l'organisation, de l'efficacité et de la vérité, pour que service soit rendu à la charité. Quelle audace, si l'on sait que la «charité» est d'essence divine! C'est l'amour de Dieu répandu dans le cœur des hommes et des femmes de ce temps par l'Esprit qui leur est donné! C'est si beau dans le texte et nos pratiques en la matière sont si imparfaites que le Pape exige de nous, dans ce «*motu proprio*» (du latin: «de son propre chef», lettre émise par le pape de sa propre initiative), rien moins qu'une conversion très radicale. Ce texte est juridique. C'est le Souverain Pontife qui parle. Il veut même remédier à une lacune du droit canonique en ce qui concerne le rôle de l'évêque diocésain au service de la charité. Le texte pontifical se termine par: «J'ordonne que tout ce que j'ai décidé en cette lettre apostolique en forme de *motu proprio* soit observé...». Encore faudra-t-il que l'Eglise respecte l'Eglise. Mais, ce texte juridique est nourri de théologie et de spiritualité. Cette lettre-là ne pourra vivre que de cet esprit-là.

Théologie de l'Eglise, de sa nature intime

L'Eglise ne peut se contenter de prêcher et de célébrer, l'Eglise n'est l'Eglise de Jésus-Christ que si elle est efficacement, historiquement engagée «au service de la charité...», pour que le monde croit en ce Dieu qui est amour.

Théologie du laïc.

L'article n°1 du texte pontifical commence par: «Les fidèles chrétiens ont le droit de s'associer et de fonder des organismes qui réalisent des services de charité spécifiques, surtout en faveur des pauvres et de ceux qui souffrent». Nous sommes clairement sur les pistes ouvertes par Vatican II. L'Eglise se définit comme un «Laos», un peuple de Dieu, un peuple saint en mutation, engagé à construire, par des «initiatives d'amour», une civilisation de l'amour, à l'école de Jésus-Christ, dans la mouvance de son Esprit.

Théologie de l'Eglise locale, de l'Eglise diocésaine

C'est une caractéristique de l'Eglise fondée il y a deux mille ans par les apôtres envoyés dans le monde par Jésus-Christ d'être locale. C'est sa tradition, c'est son histoire. Une Eglise

locale, c'est une portion du peuple de Dieu, «un laos local», confiée à la sollicitude pastorale d'un évêque et qui s'organise, «ici et maintenant», dans, pour et par la «charité». Un peuple qui témoigne, par toutes ses manières, de faire de ce que son Dieu est amour. C'est la structure épiscopale de l'Eglise. L'évêque diocésain est évêque d'un «laos», d'un peuple. Au sein de celui-ci, il est un militant spécifique du droit d'initiative. Il en est localement l'un des promoteurs, l'un des animateurs et l'un des gardiens... En un mot, l'un des serviteurs spécifiquement qualifié. Il en est aussi, en ce qui concerne les initiatives d'Eglise, l'un des gestionnaires et donc l'un des modèles. C'est donc bien sur le terrain que l'évêque diocésain en son Eglise, en son peuple chrétien, doit s'efforcer d'être à chacun de ces titres au service du service de la charité. C'est son charisme et c'est son job.

Théologie du droit et du devoir d'initiative

Le «*motu proprio*» de Benoît XVI demande que l'on se réfère, en ces affaires, au chapitre du droit canonique régissant le droit d'association dans l'Eglise. Deux préoccupations sont ici explicites. L'initiative est non seulement un droit, elle est aussi un devoir. L'exercice du droit et du devoir d'initiative est un chapitre clé de la doctrine sociale de l'Eglise. C'est le moindre des choses qu'elle en ait, elle-même, en tant qu'institution, une pratique féconde et sainement ouverte à la liberté de l'Esprit Saint répandu dans les cœurs des chrétiens. Le «*motu proprio*» rappelle au moins dix fois cette exigence du respect de la liberté et de l'autonomie des institutions qui naissent, légitimement, à l'initiative des chrétiens.

L'évêque du lieu a un *devoir d'accueil*, il exerce, à leur endroit, une sollicitude pastorale. Mais, il est, en conséquence, de sa responsabilité de veiller à ce que personne n'abuse de l'étiquette catholique, pour exploiter la générosité des gens de bonne volonté et pour détourner des fonds. L'Eglise locale ne peut se permettre de laisser dérailler l'exercice, par les chrétiens, de leur droit d'initiative. La responsabilité et l'autorité de l'évêque diocésain doit, donc, s'exercer, logiquement, en toute compétence et en toute transparence, selon les règles énoncées par ce «*motu proprio*», au service de la charité.

Spiritualité et «culture» du service et du service de la charité

L'Eglise locale n'est pas et elle n'est pas en train de devenir une O.n.g. Mais, il est, dans sa nature, de donner naissance au service de la charité à une grande variété d'organisations relevant, à des titres divers, (*congrua congruis referendo*), de son charisme et de sa responsabilité. Les organisations qui naissent de ou dans l'Eglise ont



Le Pape Benoît XVI.

leurs spécificités propres et elles ont leur *spécificité commune*, leurs critères d'ecclésialité. (i) Elles ne se contentent pas de distribuer de l'aide. Elles ont, pour objectif explicite, le service de chaque personne, dans le respect et le souci du développement et du salut de sa personnalité, de son âme.

(ii) Elles recherchent, entre elles, la meilleure articulation et même la communion au niveau local, national, régional et international, en vue de témoigner ensemble du même amour. Elles ne sont ni concurrentes, ni jalouses, ni adversaires les unes des autres.

(iii) Elles offrent, à leurs agents et à leurs bénéficiaires, une formation adéquate pour qu'ils participent, en connaissance de cause, aux actions engagées et en cohérence avec la doctrine de l'Eglise. (iv) Elles sont gérées dans la transparence et la rigueur, dans les règles de l'art.

(v) Elles communiquent et rendent compte autant que de besoin et à qui de droit et toujours dans les règles de l'art. Cette belle harmonie est confiée par le «*motu proprio*» à la sollicitude pastorale de l'évêque diocésain. Il est l'artisan de l'unité dans l'Eglise locale dont il est le pasteur et il est au sein du collège épiscopal en communion avec l'évêque de Rome artisan de la communion de toutes les Eglises au service (*universellement local*) de la charité.

Des opportunités à saisir pour une pratique locale rayonnante de l'Evangile.

Affronté à une telle responsabilité, un évêque de chez nous, faisant lucidement le compte du peu de moyens et des compétences dont il dispose au niveau local, des pratiques souvent très insuffisantes dont il est entouré et du poids des mentalités locales de son Eglise locale, pourrait être tenté de démissionner.

Mais, le «*motu proprio*» ne crée pas seulement des charges et des obligations à l'évêque diocésain, en son Eglise locale, il lui ouvre aussi des pistes et entre autres trois.

La première est le laïc qui Dieu nous donne ici et maintenant, localement.

Le Pape demande, au n°1 de son «*motu proprio*», que soient pris au sérieux le droit et le devoir des fidèles chrétiens de pratiquer l'Evangile de leur propre initiative. Or, localement, nous avons redécouvert une pratique normale de l'initiative sociale et professionnelle, il n'y a qu'un peu plus de vingt ans, à la fin des années quatre-vingt. Chez nous, la société civile, c'est-à-dire les citoyens dans

l'exercice de leur droit et de leur devoir d'initiative, émergent à peine de trente années de «centralisme démocratique». C'est au cœur de ce «laos» et en solidarité avec lui que l'Eglise doit faire son propre re-apprentissage de l'initiative sociale, sur les chantiers où celle-ci est plus spécifiquement attendue et en privilégiant ceux sur lesquels se joue la «lutte contre la pauvreté». L'Eglise ne pourra le faire sans rejoindre, susciter, accompagner le laïc et l'Esprit-Saint lui donne et sans trouver en lui son inspiration.

La deuxième est l'initiation à la pratique associative contemporaine

Sur les chantiers sur lesquels le service de la charité attend les initiatives des chrétiens, les organisations qui naissent de ou dans l'Eglise locale ne sont pas seules. Elles rejoignent le monde associatif de ce temps. De ce monde-là, nos organisations chrétiennes ont beaucoup à recevoir, comme elles peuvent beaucoup lui apporter. C'est ce qu'enseigne Vatican II «*Gaudium et spes*». Il y a le B.A ba: comment donner naissance et personnalité juridique à une organisation et comment la gouverner dans la légalité. Il y a aussi le savoir-vivre dans ce milieu associatif où les associations s'associent, où elles ont des intérêts communs à promouvoir et des modèles de partenariat à instaurer entre elles et avec les pouvoirs publics. Etre présente dans ce milieu en en respectant les règles, en en apprenant les savoir-faire et les savoir-vivre, en y apportant, en toute liberté et responsabilité, nos spécificités et en valorisant au service de la charité les innombrables opportunités qui s'offrent, aujourd'hui, à l'initiative des gens, fait désormais partie, pour chaque Eglise locale, de sa manière d'être présente et active dans le monde de ce temps, en toute humilité, générosité et ferveur.

La troisième piste est la compétence, la comptabilité et la gestion comme écoles de vérité et de sainteté

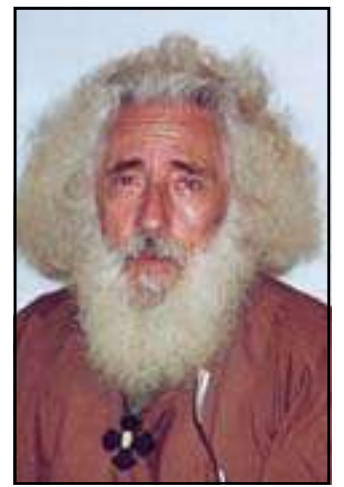
La comptabilité est une science et la gestion est une discipline intellectuelle. Elles sont, l'une et l'autre, à la portée de qui veut faire l'effort d'en acquérir les compétences. Ce qui ne peut se faire sans l'étude et l'apprentissage. Le «*motu proprio*» est à ce sujet d'une logique rigoureuse: pas de service de la charité sans organisations, pas d'organisations sans compétences, sans gestion, sans comptabilité, bref sans professionnalisme. La question qui est ici posée est donc: l'Eglise locale a-t-elle autre chose que des discours à mettre au service de la charité? L'Eglise a-t-elle

des organisations, donc des compétences, de la gestion, de la rigueur, de l'efficacité à mettre au service de la charité?

Le Pape dit qu'il faut qu'il en soit ainsi et demande à chaque Eglise diocésaine, à ses laïcs d'abord, en cohérence et en communauté de projet avec leur évêque, de se regarder dans la glace. Sont-ils en Eglise au service du service de la charité? Pour ce discernement, l'évêque diocésain aura certainement besoin d'une certaine qualité de laïcs fraternellement associés à une certaine qualité de prêtres collaborateurs de sa mission épiscopale locale. C'est là une vraie intention de prière.

Notre Pape a placé son pontificat et sa belle intelligence sous le signe de la charité; *intelligence de la charité, charité de l'intelligence*. Saurons-nous en profiter? Saint-Paul disait déjà à sa manière: «Sans la charité, nous sommes aussi creux que des tambours...».

P. Christian
(Observateur Romano)



Par père Christian.

du 6 décembre 2012)

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au cœur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC
 * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
 * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
 * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
 * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING
 * P = Professionnel confirmé
 * R = Reste fidèle au bon service
 * E = Entretien de qualité inégalable
 * S = Service non stop
 * S = Sollicité par les clients exigeants
 * I = Incomparable, toute la ville en parle
 * N = Nommé ERIC-PRESSING
 * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe




Nouveau logo,
Nouvelle vision

Nouvelle gestion avec
SAP BUSINESS ONE

Depuis 20 ans, vous nous confiez
vos plis et colis

Merci pour votre Confiance

Export et Import Express
(plis, colis, pièces détachées...)

Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 73 / 05 550 10 87
Pointe-Noire: Rond Kassaï (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75 / 05 301 02 38

www.gxinternational.net www.tnt.com

Od #/hp d lq h# iulfd lq h# #5 83 # # ID #/ s rx u# x h# ñ lq irup d wlrq v r l w # l f f h v v l e d h # # r x v \$

6^{ème} symposium de la carcinologie
et premières journées médicales et pédagogiques à Dolisie

Devenu problème de santé publique, le cancer requiert la mobilisation de tous

Du 18 au 21 décembre 2012, le lycée d'excellence de Mbounda, à Dolisie, a abrité le 6^{ème} symposium de carcinologie et les premières journées médicales et pédagogiques regroupant les spécialistes de plusieurs domaines de la médecine de sept pays d'Afrique francophone (Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Burkina Faso, Sénégal, RD Congo, Congo-Brazzaville) et d'Europe (France et Belgique). L'initiative a été celle de la Société médicale du Congo, appuyée par la Fondation Perspectives d'avenir, du député élu d'Oyo, Denis Christel Sassou Nguesso. La cérémonie d'ouverture a connu deux temps forts: la présentation du symposium par le professeur Jean-Bernard Koua-Mbon, président du comité d'organisation, et le discours de circonstance de Denis Christel Sassou Nguesso, président de la Fondation Perspective d'avenir, promoteur principal dudit symposium.

Au nom des participants, le professeur Jean-Bernard Koua-Mbon a remercié le promoteur du symposium, pour l'incalculable contribution dans la préparation et la tenue de ces assises. Il a, ensuite, présenté le contenu du congrès: une plateforme scientifique d'envergure internationale, qui doit permettre de promouvoir l'oncologie, en faisant le point sur les avancées et les faiblesses dans ce domaine médical aussi complexe. Pour Denis Christel Sassou Nguesso, le cancer est devenu un fléau aussi dangereux que les autres pathologies tueuses, qui sévissent dans notre pays. Hier maladie du Nord, le cancer gagne, dangereusement, les pays du Sud et, particulièrement, ceux d'Afrique. Il faut, donc, s'en prévenir, afin d'enrayer sa progression devenue très fulgurante, a-t-il indiqué, en substance. Aussi, le président de la Fondation Perspective d'avenir a-t-il salué l'initiative d'organiser le symposium de Dolisie. Il a rappelé aux congressistes que ce congrès tombe à propos, car il rentre dans le droit fil de la décision combien salutaire du chef de l'Etat Denis Sassou Nguesso, qui a fait de l'année 2012, une année de la santé. Il a exhorté les congressistes à mener à bien leurs travaux, afin d'en sortir des propositions et recommandations idoines pour lutter contre le cancer. Denis Christel Sassou Nguesso a saisi cette opportunité pour présenter à l'assistance sa vision future de la lutte contre

ce fléau. Il s'est aussi engagé, personnellement, avec l'Association cancer, dans une grande campagne de vaccination de près de cinq mille jeunes filles, à Oyo. Ce projet-pilote sera suivi d'autres, à travers le pays, avant qu'il n'intègre le programme élargi de vaccination. Par ailleurs, il a soutenu l'idée émise par le docteur Aimé Florent, sur la tenue, courant 2013, toujours à Oyo, des ateliers de biologie médicale, le tout dans le cadre de la recherche sur le cancer et ses conséquences. Durant les travaux, cinquante-deux communications scientifiques ont sous-tendu les débats dans deux ateliers alternés par des plénières. Cinq sessions thématiques ont aidé les participants à se pencher sur tous les aspects du cancer: cancers de la mère à l'enfant; cancer génito-urinaire, cancers de la tête et du cou; cancers broncho-pulmonaires; leucémies et lymphomes. Les cas de psycho-oncologie, de la prise en charge de la douleur due au cancer, des soins infirmiers et bien d'autres ont fait l'objet de communications. Plusieurs cas pratiques vécus dans les hôpitaux par les spécialistes ont été présentés. C'est le cas du plaidoyer pour la vaccination contre le cancer du col utérin par le professeur Judith Nsondé Malanda du C.h.u de Brazzaville. Elle a indiqué que le cancer du col utérin est, de nos jours, un problème de santé publique. La prévention de ce cancer étant possible, il suffit de s'y prendre à temps et de disposer de



Denis Christel Sassou Nguesso.

moyens techniques adéquats pour y faire face. Le professeur Déby Gassaye du C.h.u de Brazzaville a exposé sur le cancer anal. Son étude a permis de saisir les conséquences des déviations sexuelles liées à la pénétration anale et de la prise d'alcool. D'ailleurs, au cours de ce symposium, il a été révélé que le cancer est une pathologie sexuellement transmissible. Et, il n'y a pas d'âge pour en être atteint. Selon le docteur Innocent Koko, l'un des participants à l'organisation du symposium, le C.h.u a enregistré, en 2012, près de cinq-cents cas de cancers représentant 15% des admissions dans cet établissement sanitaire. Les plus fréquents de ces cancers chez la femme, c'est le cancer du sein et celui du col utérin; chez l'homme, c'est celui de la prostate et du foie. Dans leurs conclusions, les congressistes ont formulé quelques recommandations, notamment: - harmoniser les curricula et modules en cancérologie pré et post doctorale, en tenant compte des recommandations du Cames; - intégrer l'enseignement de la psycho-oncologie dans la formation des spécialistes et des paramédicaux; - équiper les centres et les services de prise en charge de la pathologie cancéreuse. S'adressant au gouvernement,

les congressistes ont formulé quelques recommandations dans: - la mise en place d'un plan national de lutte contre le cancer; - l'élaboration des ordigrammes des signes d'alerte des cancers dans les centres de santé intégrés; - la couverture maladie universelle. Le coût du traitement du cancer au Congo étant de près de 300.000 francs Cfa par séance, les congressistes ont lancé un appel à la mobilisation générale contre cette maladie. Ainsi, le congrès a recommandé la mise en place des mutuelles de santé et de l'intégration des comités de santé et des relais communautaires dans leurs stratégies, tout en organisant les campagnes de sensibilisation et d'information. Les congressistes ont, chaleureusement, remercié les professeurs Mouélé Soné, du Cameroun, Jean-Marie Kabongo Mpolseha, de la RDC, Raoul Massengo, Arthur Ngolet, du Congo, pour leur forte participation à ce congrès. Le promoteur de cette initiative, Denis Christel Sassou Nguesso, a été l'objet d'une très grande admiration des congressistes qui l'ont remercié et encouragé à continuer à s'impliquer dans le domaine de la santé, pour le bien des populations congolaises et africaines.

Bernard BADJALA

Université Marien Nguabi (Brazzaville)

Vers la création d'une plateforme technique sur les changements climatiques

Un atelier de validation du projet de création, à l'Université Marien Nguabi, d'une plateforme technique sur les changements climatiques s'est tenu, dans l'amphithéâtre «Le phénotype», à Brazzaville, le vendredi 14 décembre 2012. Les travaux, qui ont réuni une cinquantaine de participants, notamment des chercheurs de l'Université et des météorologues de l'Anac (Agence nationale de l'aviation civile), se sont déroulés sous l'égide du Pr Paul Louzolo Kimbembé, vice-recteur de l'Université Marien Nguabi, en présence de Marcel Mpounza, coordonnateur du P.a.a (Programme africain d'adaptation), et du Pr Dominique Nganga, coordonnateur du comité de pilotage du projet de création de la plateforme technique sur les changements climatiques.

Au Congo, l'expertise au sein des centres de recherche ou des institutions d'enseignement supérieur est plus que jamais sollicitée. Cela montre que l'Université Marien Nguabi a des structures disposant de compétences réparties dans différents laboratoires. Cette diversité de compétences travaille, malheureusement, en vase clos, ont reconnu les responsables de l'université. Le manque de synergie, d'une part, et la dispersion de l'expertise dans la recherche sur les changements climatiques, d'autre part, rendent peu efficace la riposte au défi des changements climatiques.



Pr. Paul Louzolo Kimbembé.



Une vue des participants.

La création de la plateforme technique sur les changements climatiques constitue, donc, une des réponses à cette dispersion des compétences. «La proposition de mise en place de la plateforme technique sur les changements climatiques au sein de l'Université Marien Nguabi est la suite logique des exigences du P.a.a. Ce programme a été initié par le gouvernement japonais qui l'a financé en Afrique. C'est dans ce programme que le Congo a exécuté ce programme, depuis trois ans, à travers le P.n.u.d, l'agence d'exécution», a précisé le professeur Dominique Nganga, coordonnateur du comité de la plateforme technique sur les changements climatiques.

Pour Paul Louzolo Kimbembé: «Notre souhait est de faire de cette plateforme, un véritable espace de rassemblement des personnes physiques qui, par leurs activités dans le domaine de la recherche scientifique, de l'enseignement et de l'information, contribuent à la compréhension de la problématique des changements climatiques et du développement durable, ainsi que d'émergence d'une meilleure compréhension des problèmes liés aux effets des changements climatiques».

D'après le constat, au niveau national, l'évolution du climat se déroule dans un contexte de changement climatique global. Il se manifeste par des événements extrêmes comme les sécheresses agro-climatiques dans la vallée du Niari et sur le plateau des cataractes; les fréquentes inondations dans la plaine alluviale de la Cuvette congolaise et sur le littoral congolais et l'intense érosion côtière sur le littoral atlantique liée au relèvement du niveau de la mer.

Ces événements sont caractérisés par une réduction drastique du rendement agricole, une destruction des infrastructures côtières et une recrudescence des maladies environnementales.

Les effets des changements climatiques sont perceptibles aussi bien au niveau mondial qu'au niveau national, avec, par exemple, les inondations à Pointe-Noire et des crues à Brazzaville, avec la cohorte de malheurs, de destruction des biens, meubles et immeubles et surtout des pertes en vie humaines.

Signalons que la communauté internationale s'investit à apporter des solutions à la problématique des changements climatiques et, surtout, à bâtir des stratégies d'adaptation, comme en témoignent la tenue des différentes conférences: Stockholm, en 1972, Rio de Janeiro en 1992, Copenhague, en 2009, Durban, en 2011 et, récemment, à Doha, en 2012.

Philippe BANZ.

Comité des sages de la Sangha

Dieudonné Dhirid a présenté sa démission

Dans une lettre qu'il a adressée au président du comité des sages du département de la Sangha, en date du 2 novembre 2012, Dieudonné Dhirid a présenté sa démission. Et pour cause, il conteste le fait que le comité national des sages du Congo ait pour président d'honneur, le président de la République. Voici l'intégralité de sa lettre.

«Il me paraît utile de vous adresser cette lettre de démission, au regard de l'imbricolage dans lequel est plongé notre instrument de concertation et d'action pour la prospérité des populations de la Sangha. En effet, depuis le mois de décembre 2009, à l'occasion d'une assemblée générale des ressortissants du district de Souanké, je fais partie du comité que vous avez l'insigne honneur de diriger. Dès lors, je me suis toujours levé, quand il le faut, pour partager et soutenir, avec mes confrères, des actions d'équité et de dignité. Je n'avais jamais su et imaginé à un seul instant que notre comité, structure informelle et historique pour notre département, pouvait se mettre sous le joug d'un quelconque régime politique en place au Congo.

Je viens, donc d'apprendre, avec amertume et désolation, la mise en place extraordinaire, à Brazzaville, d'un comité national des sages du Congo dont la présidence est confiée, tacitement, au président de la République, chef de l'Etat, chef du gouvernement, chef des armées, bref, chef de toutes les institutions de la République du Congo. Ainsi, le comité des sages de la Sangha, par votre adhésion à cette structure nationale planifiée au dehors de notre cercle, vient de rompre le cordon traditionnel par lequel nous étions liés. Le comité des sages, par cet acte, perdra à coup sûr, son efficacité et sa crédibilité légendaires reconnues au sein de la société civile de notre département. De ce fait, je me lève, une fois



Dieudonné Dhirid.

de plus, car il est écrit: «Ne crains point; mais parle et ne te tais point, car je suis avec toi, et personne ne mettra la main sur toi, pour te faire du mal; parle, car j'ai un peuple nombreux dans cette ville». (Actes 18: 9-10). Monsieur le président, Je refuse de me mettre sous ce joug; je sors de cette nouvelle alliance ténébreuse que vous venez de tisser avec le pouvoir de Brazzaville. Je vous invite, cependant, vous et les autres membres du comité départemental, au discernement habituel, afin de ne point tomber dans les mailles de l'esclavage politique qui ne dit pas son nom au Congo. Humblement, je vous présente ma démission et vous souhaite une bonne continuation».

Od #7hp d lq h# iulfd lq h# #5 8 3 #
F ID #/#s rx u# x h# lq irup d wlrq
vr lw#d f fhvvle ch# #vrx v\$

Edition 2012 du Grand Prix des Arts et des Lettres du président de la République

Rhode Makoumbou et Marie-Françoise Ibovi, lauréates

Le comité provisoire du Grand Prix des Arts et des Lettres du président de la République a organisé, jeudi 27 décembre 2012, dans l'enceinte du Ministère de la culture et des arts, à Brazzaville, la cérémonie relative à la relance de ce grand prix. Pour l'édition 2012, le Prix des Arts est revenu à l'artiste peintre et sculptrice Rhode Bath-Schéba Makoumbou (née le 29 août 1976, à Brazzaville, et basée à Bruxelles, en Belgique), et celui des lettres à Marie-Françoise Ibovi (née en 1979, en ex-URSS, et installée à Poitiers, en France), pour son recueil de nouvelles «Rue des histoires». C'est Jean-Claude Gakosso, ministre de la culture et des arts, qui a patronné la cérémonie, en présence Jean Luc Aka Evy, directeur général des arts et des lettres, Léopold Pindy Mamonson, président des artistes et écrivains congolais, et bien d'autres invités.



Marie-Françoise Ibovi.



Rhode Makoumbou.

Le Grand Prix des Arts et des Lettres du président de la République était décerné chaque année, jusqu'en 1989, pour une œuvre ou pour l'ensemble de l'œuvre, par le Ministère de la culture et des Arts. Son attribution contribue à l'émulation et à la compétition, avec pour conséquence l'émergence de nouveaux talents artistiques et littéraires. A travers la relance de ce grand prix, le Ministère de la culture et des arts entend renouveler le secteur culturel comme une composante essentielle du développement du Congo vers son point émergent, à l'horizon 2025. Car, presque chaque année, et ce depuis au moins la fin des années soixante et le début des années soixante-dix, au niveau international, un écrivain ou un artiste congolais reçoit un prix et cela contribue, fortement, à la visibilité positive de l'image du pays sur la scène mondiale.

A ce titre, il était opportun, pour le Ministère de la culture, de témoigner sa reconnaissance envers les écrivains, les artistes, toutes les femmes et les hommes des arts et des lettres qui, par leur créativité quotidienne, «nous ont ouvert grands les meilleurs chemins qui nous amènent vers l'excellence, la beauté et la joie de vivre ensemble», a déclaré Jean-Luc Aka Evy. Conscient du rôle que joue la culture dans le rayonnement de notre pays, à travers le monde, et de sa place bien affirmée dans le développement industriel et économique du Congo, le Ministère de la culture et des arts a décidé de relancer le Grand Prix des Arts et Lettres du président de la République, d'une valeur de 10 millions de francs Cfa, pour les Arts, et de 10 millions de francs Cfa, pour les lettres. Selon Luc Aka Evy, cette relance du Grand Prix des Arts et

lettres vient à point nommé, dans un moment où les arts et les lettres du Congo connaissent un essor et un épanouissement sans précédent dans le dégageant créatif de la modernité négro-africaine, à l'heure de la mondialisation. «Depuis la première fresque d'Eugène Malonga, en 1943, représentant la première esquisse de l'avenue de Paris - qu'on appelle, aujourd'hui, avenue de la Paix - et la Légende de Mpfumu ma Mazono, de Jean Malonga, en 1956, les arts et les lettres ont été, assurément, les meilleurs compagnons de notre route nationale dans la construction de notre créativité et aussi dans le renforcement de l'unité nationale, ainsi que dans le jaillissement des sentiments patriotiques et républicains des plus nobles», a-t-il dit. Et de préciser que ce

grand prix est plus que jamais d'actualité et s'inscrit, parfaitement, dans l'horizon de la loi d'orientation de politique culturelle gouvernementale et aux prérogatives constitutionnelles du président de la République, grand protecteur des Arts et des Lettres. Ainsi, pour cette édition 2012, un comité provisoire et un jury avaient été mis en place pour organiser son attribution, en attendant la prise des textes subséquents. Au terme de leur travail, ils ont décerné le Prix des arts à Rhode Makoumbou, et celui des lettres à Marie-Françoise Ibovi, toutes deux absentes à la cérémonie animée par l'artiste Clotaire Kimbolo et le groupe S.o.s Salsa.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Orchestre Génération Universal

Ils ont largué leur «Pyramide»

L'année 2012 a tiré sa révérence. Sur le plan musical, son épilogue a été marqué par le catapultage de «Pyramide», le coup d'essai de l'orchestre Génération Universal. Un ensemble musical né de la scission de l'orchestre Universal Zangul, et qui, malheureusement, a, déjà, été frappé par le virus de la division. Le chanteur Kerson Sadam et le virtuose guitariste Bondo Mania ayant, en effet, quitté le navire. Le dernier artiste cité a, d'ailleurs, même monté son propre ensemble musical. Pour présenter, officiellement, leur opus, les membres de Génération Universal ont réuni la presse culturelle. C'était le mercredi 26 décembre 2012, dans un hôtel, à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville.



Pendant la conférence de presse.



La pochette de l'album.

En l'absence de l'animateur Typhoïde Tarzan, c'est aux chanteurs Rossen Yaourt et Yellowman, qu'a échu la charge de répondre aux préoccupations des chevaliers de la plume et du micro. En présence des autres membres du staff et de quelques fans de Génération Universal.

Véritable régal auditif et visuel, Pyramide est un album de neuf titres. Rossen Yaourt, qui s'impose, de plus en plus, comme la figure de proue de Génération Universal, y a signé quatre chansons: Goûter laisser, Le King pétrolier, Maman Congo, Vrai bonheur. Typhoïde Tarzan en a trois: Ecoti ya Monseigneur, Improvisation, C'est la vie qui passe. Et Yellowman deux: Nzambe et Sylvain Mambo.

Le coup d'essai de Génération Universal a été enregistré au studio D.M. (Dieu Merci) Records, dans la ville-capitale congolaise, et les travaux de finition ont été réalisés à Paris, en France. Rumba, salsa et «ngwasuma» et un brin de makossa. Tels sont les rythmes qu'on trouve dans cet opus, qui porte l'estampille du tout nouveau label Léoph Productions, qui est disponible en trois supports: en coffret (comprenant un CD et un DVD), en CD et en DVD (comprenant cinq clips et un bonus).

Sur la symbolique du nom Pyramide, Rossen a expliqué: «Tout le monde connaît ce qu'est la pyramide. C'est en Egypte qu'on trouve les pyramides, que les hommes ont construites rien qu'avec l'aide de leurs mains, car je doute fort qu'à cette époque, il y avait des machines. Quand on voit les pyramides, franchement, ça fascine, autant que ça inspire aussi beaucoup de choses: c'est mystérieux. Donc, intituler un album Pyramide, c'est un mystère. En tout cas, nous voulons bien laisser à tout le monde le soin d'aller de son imagination, de son commentaire. Nous voulons maintenir le suspense...»

Véran Carrhol YANGA

Direction départementale du livre et de la lecture publique de Brazzaville

Un concours d'orthographe, pour redonner aux élèves le goût de la lecture

Vendredi 14 décembre 2012, l'école Immaculée Conception de Ouenzé (arrondissement 5 de Brazzaville) a abrité un concours d'orthographe. Une initiative de la direction départementale du livre et de la lecture publique de Brazzaville, en partenariat avec les établissements scolaires de Ouenzé I. Ce concours concernait les élèves des écoles primaires de l'inspection de l'enseignement primaire de cette circonscription. Il visait à redonner aux enfants le goût de la dictée, de la lecture et, surtout, les motiver à suivre le chemin de l'école. 98 élèves ont concouru, mais sept seulement ont été primés, pour avoir obtenu la note 10 sur 10. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de la directrice générale du livre et de la lecture publique, Mme Opa Elion Mireille Emma, du directeur départemental du livre et de la lecture publique de Brazzaville, Jean-Claude Ibara Mbossa, du représentant de l'administrateur-maire de Ouenzé, des responsables des écoles de la circonscription scolaire de Ouenzé I.



Jean-Claude Ibara Mbossa primant un lauréat.

Ce concours a regroupé les établissements scolaires comme Lheyet Gaboka, Pierre Ntsiété, Révolution, Raphaël Massamba, Trois Martyrs, et Immaculée Conception. A l'issue des épreuves, sept lauréats ont été primés. Il s'agit de: Gilles Man-kéli, Iphélo Mboualé, Jennifer Ewayoulou, Joyeux Muziyimana, Armide Itoua, Ruth Samba, René Locky. Ils ont reçu des cadeaux d'encouragement de livres et des enveloppes d'argent. Les bénéficiaires ont remercié la direction départementale du livre et de la lecture publique, pour avoir organisé ce concours d'orthographe. «Notre département milite pour la promotion du livre et de la

lecture. Notre souhait est de faire en sorte que les élèves aient le goût de la lecture, de bien s'exprimer, de bien écrire, du savoir dans les livres, d'aimer l'école, pour que, demain, le Congo dispose les enfants intelligents et des cadres pour le servir. C'est un encouragement et, à la fois, une motivation, en leur donnant des prix, pour que demain, les autres suivent leur exemple», a déclaré Mme Mireille Emma Opa Elion. Sur l'intérêt de ce concours, Jean-Claude Ibara Mbossa a affirmé: «D'aucuns se plaignent de ce que nos enfants ne savent plus lire, ni écrire. Ce qui explique la régression du niveau général d'études et les

échecs scolaires récurrents. C'est pourquoi, sous l'autorité de la direction générale du livre et de la lecture publique, qui a pour vocation la promotion du livre et de la lecture, la direction départementale du livre et de la lecture publique de Brazzaville envisage d'organiser, en partenariat avec les établissements scolaires, les activités axées sur la promotion du livre et de la lecture et sur la réappropriation par nos enfants des joies de la lecture. C'est ce qui justifie le bien-fondé de ce concours d'orthographe pour lequel, nous avons choisi les tout jeunes, afin de contribuer à leur redonner goût à l'écriture». Signalons qu'en marge de ce concours d'orthographe, la di-

rectrice générale du livre et de la lecture publique a fait un don d'ouvrages à la bibliothèque de l'école Immaculée Conception de Ouenzé.

Pascal NGALIBO-YALA

Od #/hp d lq h
D iulf d lq h#
6 8 3 # # ID 1
Vñd e r q q hu/
fñwv# lhx { /
s rx u#j h#alhq
ud whu1

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article publié en page 17 de l'édition 3253 du jeudi 27 décembre 2012. Au lieu de Gabriel Mwéné AKOUNDJI, lire, plutôt: Gabriel Mwéné OKOUNDJI. Nous présentons toutes nos excuses à l'écrivain-poète pour cette erreur.

Le Groupe BGFIBank
vous souhaite
une excellente année

2013

Que 2013, soit une année de prospérité partagée !

www.bgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

Ministère de l'économie forestière et du développement durable

Le site de Yengo-Mohali classé en zone d'intérêt cynégétique

Il s'est tenu, le 19 décembre 2012, dans la salle de conférences de l'hôtel Mombo Beach, à Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, la réunion de la Commission de classement du site de Yengo-Mohali en zone d'intérêt cynégétique, sous le patronage de Henri Djombo, ministre de l'économie forestière et du développement durable, président de ladite commission, en présence de Pierre Sama, secrétaire général du département de la Cuvette, représentant le préfet de la Cuvette, Fidele Opiapa, directeur de cabinet du préfet de la Sangha, représentant le préfet de la Sangha, Bruno Angono, secrétaire exécutif du conseil départemental de la Cuvette, représentant le président du conseil départemental de la Cuvette. Vincent Massamba-Samba, directeur des services techniques et des travaux publics au conseil départemental de la Sangha, représentant le Président du conseil départemental de la Sangha.

Il a été mentionné, parmi les participants, la présence des représentants de l'administration des eaux et forêts, des impôts, de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, de la recherche scientifique, de l'aménagement du territoire, du cadastre, du tourisme et les chefs des villages intéressés, ainsi que les responsables locaux des associations et des Organisations non gouvernementales œuvrant dans le domaine de la protection de la nature ou du développement régional.

Monsieur le représentant du préfet du département de la Cuvette a, dans son mot de circonstance, souhaité la bienvenue aux membres de la commission et a loué les efforts du ministre qui, sous l'autorité du président de la République, fait de notre pays le leader dans la gestion durable de la faune et de la flore en Afrique. Il a souligné l'importance que revêt la présente cérémonie, mentionnant que le classement de la zone constitue une stratégie de lutte contre le braconnage. Monsieur le ministre de l'économie forestière et du développement durable a, dans son allocution, informé les participants que la cérémonie de classement de ce jour est le couronnement d'un long proces-

sus qui a commencé depuis plus d'une décennie. Il a poursuivi, en déclarant que c'est un processus qui vise à concilier la conservation avec le développement économique. Cette zone de Yengo-Mohali, a-t-il dit, mérite d'être classée en zone d'intérêt cynégétique, au regard de son impor-



Pendant la réunion.

tant potentiel animalier. Il concrétise aussi l'engagement pris par le gouvernement vis-à-vis du partenaire et selon les termes du contrat. Il a rappelé que Monsieur le président de la République, Son Excellence Denis Sassou Nguesso, a dit que la conservation de la nature représente un grand pan de notre économie. A travers le processus de classe-



Une vue des officiels.

ment du site de Yengo-Mohali, nous voulons faire que les populations deviennent les associés de la conservation dans le cadre de la gestion participative. Il a souligné, avant de souhaiter plein succès aux travaux, que l'ensemble des opinions recueillies au terme des consultations étaient

été soulevées par les populations. Il s'agit, notamment, de:

- l'extension de la zone de pêche de la limite du parc, jusqu'à Olouma sur la Mambili;
- le respect de la zone de chasse villageoise retenue dans le plan d'aménagement.

Les réponses à ces préoccupations ont été données par Monsieur Henri Djombo, qui a demandé aux populations de comprendre que la conservation est une action bénéfique pour elles, dans le contexte de la gestion participative. Il a souhaité, à propos de la deuxième doléance, qu'il n'y ait pas extension. Il a été complété dans son propos par M. Djoni Djimbi Bourges, qui a souligné que cette préoccupation a, déjà, été prise en compte dans le cadre du plan d'aménagement du parc national d'Odzala-Kokoua.

De la présentation du décret, faite par M. Constantin Mbessa, il a été relevé les faits suivants:

- ajouter, parmi les signataires, les ministres de l'administration du territoire; des affaires foncières et celui de l'agriculture;
- à l'article 8, remplacer plan d'aménagement par plan de gestion.

favorables au classement du site en zone d'intérêt cynégétique. Après ces allocutions, s'en est suivie la présentation de la synthèse des travaux menés en vue de la création de la zone d'intérêt cynégétique. Au cours de la présentation de cette synthèse, abordant les aspects sociologiques, l'orateur a mentionné que quelques préoccupations avaient

Tournoi omnisports Edith Lucie Bongo Ondimba

Une fin en apothéose: les meilleurs récompensés!

Les lampions se sont éteints, dimanche 30 décembre 2012, au Stade Massamba-Débat, à Brazzaville, sur la deuxième édition du tournoi omnisports, Edith Lucie Bongo Ondimba, dans une ambiance d'apothéose. En présence du président de la République, Denis Sassou Nguesso, président d'honneur de la Felbo (Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba).



La capitaine de l'équipe Présidence (Nzango).

Handball, football, basket-ball, volley-ball et nzango en ont constitué le menu. Pendant une semaine, environ 1000 participants se sont battus, sportivement, sur le tartan, et sur la pelouse. Le tout couronné par des trophées récompensant les premiers, les seconds et, parfois, pour certaines disciplines, les meilleurs marqueurs et les meilleurs joueurs. Et ils ont été remis aux lauréats, après le match de gala qui a opposé Diables-Noirs à l'A.C Léopards de Dolisie.

Dans son mot de clôture, la directrice générale de la Felbo, Patricia Koukoku, s'est exprimé en ces termes: «La Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba remercie tous les sportifs qui ont su être à la hau-



L'équipe de football de l'E.m.p.g.I brandissant son trophée.

teur de ce grand rendez-vous du sport au Congo, par leur esprit de compétition et leur fair-play. Vous nous avez offert un tournoi digne de l'engagement pris et de l'espoir que nous y portons, perpétuent ainsi l'héritage, ô combien noble, d'Edith Lucie Bongo Ondimba, pour la pratique du sport, liant amitié et paix». Et elle a donné rendez-vous à tout le monde, en mars 2013, à Owando et Oyo, pour la troisième édition. Ce tournoi omnisports avait commencé, le 23 décembre. Après les matchs de poules, place aux demi-finales. Elles ont débouché, ensuite, sur les finales. Celle de

football, entre l'E.m.p.g.I (Ecole militaire préparatoire Général Lelerc) et la sélection de Mougali, a été un dangereux suspense. Son dénouement s'est décidé aux tirs au but, en faveur des jeunes militaires.

Dans l'ensemble, la formation d'Inter Club a rafilé le plus grand nombre de titres: quatre, au total. Mais, l'essentiel, c'était le brassage des sportifs et l'hommage rendu à celle dont le nom est donné au tournoi: Edith Lucie Bongo Ondimba.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Les podiums du tournoi

Football: 1. E.m.p.g.I. 2. Mougali
Handball dames: 1. Inter Club. 2. Abo Sport
Handball hommes: 1. Etoile du Congo. 2. Avenir du rail.
Basket-ball dames: 1. Inter Club. 2. Diables-Noirs.
Basket-ball hommes: 1. Inter Club. 2. Diables-Noirs
Volley-ball dames: 1. D.g.s.p. 2. Inter Club
Volley-ball hommes: 1. Inter Club. 2. D.g.s.p
Nzango: 1. Présidence de la République. 2. Femmes de fer

Match de gala de la Felbo

Une victoire diabolique au bout du tunnel

Diables-Noirs et l'A.C Léopards de Dolisie ont livré, dimanche 30 décembre, au Stade Massamba-Débat, un match de gala. Sous les yeux du président Denis Sassou Nguesso, comme lors de la finale de la Coupe du Congo, à Kinkala.



Guelord Diafouka capitaine des Diables-Noirs

On doit ce match à la Felbo (Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba), qui clôturait la deuxième édition de son tournoi omnisports. Une façon de donner aux mordus brazzavillois du football, l'occasion de renouer avec l'ambiance effrénée des gradins de Massamba-Débat, plus ou moins garnis. Il n'y avait pas mieux, pour terminer, par ailleurs, en apothéose un tournoi portant le nom d'une illustre dame, par «un choc».

Point d'illusion sur la qualité du spectacle. Le trophée mis en jeu n'a, semble-t-il, pas fourni assez de motivation aux joueurs, pour extérioriser leurs talents. Et ils ont offert une exhibition souvent à la limite de l'acceptable. Et pourtant, on a bien vu l'A.C Léopards aligné, d'entrée, sept gars ayant remporté la Coupe de la Confédération et quatre autres faire leur irruption sur la pelouse, en cours de jeu. Quant aux Diables-Noirs, ils ont battu le rappel des joueurs en essai, treize sur dix-huit noms couchés sur la feuille de match. Il faut les comprendre, on les a tirés des vacances.

Finalement, l'équipe qui en voulait un peu plus l'a emporté: Diables-Noirs. Mais, il a fallu attendre les cinq dernières minutes pour assister à l'unique but de la partie, œuvre du nouveau libero des Diables-Noirs, Dorian Mayanith, au terme d'une course effrénée. La défense de Léopards, impuissante, l'a plutôt escorté. Et il a conclu sans crier gare: 1-0! Et les Fauves du Niari ont courbé l'échine...

Jean ZENGABIO

Diables-Noirs-A.C Léopards (1-0). Arbitre: Ornelon Gambou. But: Dorian Mayanith.

Diables-Noirs: Clovis Tahouri; Charlevy Bitsindou, Béranger Itoua, Dorian Mayanith, Junior Epako; Charlevy Mabila (puis Ngouinda, 28'), Guelord Diafouka, Bel Ange Epako; Harcy Biassadila (puis Berniche Embana), Kangou Bernajin, Mavis Tchibota. Entr.: Clément Massamba.

A.C Léopards: Ngome; Augustin Mbanza, Hermann Nkodia, Miangounina, Soukou; Debuison, Filankembo, Ngouelou; Beaulia (puis Arouna), Kader Bidimbou (puis Ngapa), Makesse (puis Franchel Ibara). Entr.: Rémy Ayayos Ikounga.

Vie des clubs

Patronage Sainte-Anne veut redorer son blason terni

La section football de Patronage Sainte-Anne vient d'avoir un nouveau président, en l'occurrence Rodrigue Aymard Nguesso. Nommé le 5 décembre dernier, à l'issue de la dernière session du conseil d'administration du club, il a marqué sa sortie officielle, par un point de presse, le 26 décembre. On en retient qu'il s'est engagé à faire que son équipe retrouve son lustre d'antan.

Des titres, tout le monde en veut à Patronage Sainte-Anne, après la longue période de disette que traverse l'équipe. Seul, le nouveau président ne peut rien, pour les gagner. Pour cela, il sollicite le concours de tous ceux qui se réclament de l'équipe. Il a, ensuite, salué la mémoire des fondateurs de Patronage Sainte Anne, et a rendu hommage aux anciens dirigeants de ce club, pour les sacrifices de tous genres consentis durant des décennies.

Reconnaissant que la tâche sera lourde, Rodrigue Aymard Nguesso a imploré le Tout-



Rodrigue Aymard Nguesso.

Puissant, afin qu'il lui donne suffisamment de force, pour tիրer Patronage Sainte-Anne vers le sommet.

Patronage Sainte-Anne n'évolue pas en vase clos. Il a saisi cette opportunité pour lancer un appel à l'endroit de tous les dirigeants des clubs congolais à s'organiser de sorte que, au cours des Jeux africains de 2015, à Brazzaville, le pays reconquiert la médaille d'or de football remportée en 1965, à l'occasion des 1ers Jeux Africains organisés dans la capitale congolaise.

G.M.

Action de solidarité aux sportifs malades
Le réconfort de Léon Alfred Opimbat

Le ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, n'oublie pas ceux qui, ayant porté haut l'étendard de notre sport, sont, aujourd'hui, malades. C'est une dure épreuve pour eux.

Oba, double championne d'Afrique des nations de handball féminin et triple championne d'Afrique des clubs avec l'Etoile du Congo, et Christophe Ombélé, ancien international de football.

Le ministre des sports n'était pas



Le ministre Opimbat réconfortant Nicole Oba.

Saisissant l'opportunité des fêtes de fin d'année, Léon Alfred Opimbat est allé réconforter certains d'entre eux, le 24 décembre dernier, à leurs domiciles. Il a, ainsi, passé une partie de la journée à visiter, successivement, à Makélékélé, le journaliste sportif Salomon Pangou et l'ancien international de football, Laurent Koufiya. Puis, à Bacongo et au centre-ville, Antoine Nsana Nkounkou, ancien Mig de notre athlétisme, Claude Ernest Ndalla, ancien ministre des sports. A Moukondo-Mougali, Bernadette Loko, médaillée de la Coupe des Tropiques, en athlétisme. A Ouenzé, Nicole

allé les mains vides, bien au contraire. Il a remis à chaque malade une enveloppe d'argent, pour solutionner les problèmes immédiats de leur santé, et quelques vivres. «C'est une visite de réconfort, pour témoigner de la reconnaissance du Congo. Nous venons pour apporter la solidarité du président de la République et du gouvernement», a déclaré le ministre, à chaque malade. Emotionnés, les uns et les autres l'ont remercié, pour son geste... En ajoutant qu'il est l'unique ministre des sports, à l'avoir fait.

G.M.

Tournoi Azur Lisanga

Pays des hommes et Le quartier d'abord victorieux!

Huit équipes de football et quatre de nzango ont participé, samedi 22 décembre 2012, au Stade Saint-Denis, à Mpila, au tournoi Azur Lisanga, organisé par la société de téléphonie mobile Azur Congo. Pays des hommes, en football, et Le quartier d'abord, en nzango, en sont sorties victorieuses, dans une ambiance empreinte de fair-play. Et au terme des matchs très disputés, qui ont, forcément, marqué l'esprit des spectateurs et des différents acteurs du jeu.

Pays des hommes a fait chavirer Brésil (1-0), en finale du tournoi de football. De leur côté, les dames de Le quartier d'abord ont fait sombrer Zig-zag (31-21), en finale de Nzango. Des trophées ont couronné leurs succès.

Les équipes malheureuses, elles, se consolent avec une enveloppe de participation, quelques gadgets et tee-shirts offerts par Azur Congo.

Jean-Bruno Obambi, président directeur général d'Azur, a spécifié le cadre de la tenue du tournoi Azur Lisanga: «Dans l'élan de la victoire de l'A.C Léopards de Dolisie, nous avons pensé qu'il était important de faire la promotion du Sport. Pour cette première initiative, les équipes qui s'affrontent dans ce tournoi sont celles de l'arrondissement trois, Poto-poto. Pendant le mois janvier 2013, d'autres arrondissements vont, à leur tour, participer à ce tournoi. Après, nous allons organiser une coupe qui regroupera les vainqueurs de chaque arrondissement.» Disputé, exclusivement, par les équipes de l'arrondissement 3, Poto-poto, le tournoi Azur Lisanga a donné lieu à des rencontres aux allures très festives, comme pour célébrer, avec faste, la fin d'année 2012.

Hordel BIAKORO.